NATIONAL MUSEUM OF MAN MERCURY SERIES MUSÉE NATIONAL DE L'HOMME COLLECTION MERCURE

HISTORY DIVISION
PAPER No.23

DIVISION DE L'HISTOIRE DOSSIER No.23

LES INTÉRIEURS DOMESTIQUES DES MENUISIERS ET CHARPENTIERS DE LA RÉGION DE QUÉBEC 1810 - 1819

NATIONAL MUSEUMS OF CANADA MUSÉES NATIONAUX DU CANADA LIBRARY - BIBLIOTHÈQUE

JACQUES BERNIER



FC 15 H57 no. 23 ex.3 CMC

NATIONAL MUSEUMS OF CANADA

MUSEES NATIONAUX DU CANADA

National Museum of Man National Museum of Man National Museums of Canada Musée national de l'Homme Musées nationaux du Canada

Board of Trustees

Conseil d'Administration

Dr. George Ignatieff M. André Bachand M. Léon Simard Dr. Sally Weaver M. Jean des Gagniers Mme Marie-Paule LaBrèque Mme Marie Tellier Dr. B. Margaret Meagher Dr. W.E. Beckel Mr. J.F. Longstaffe Mr. R.H. Kroft Mr. Gower Markle M. Charles Lussier Dr. William Schneider

Chairman Vice-Président Membre Member Membre Membre Membre Member Member Member Member Member Membre

Secretary General

Secrétaire Général

Member

Mr. Bernard Ostry

Director National Museum of Man Directeur Musée national de l'Homme

Dr. William E. Taylor, Jr.

Chief History Division Division de l'Histoire

Dr. F.J. Thorpe

NATIONAL MUSEUM OF MAN MERCURY SERIES

MUSÉE NATIONAL DE L'HOMME COLLECTION MERCURE

ISSN 0316-1854

HISTORY DIVISION PAPER No.23

DIVISION DE L'HISTOIRE DOSSIER No.23

ISSN 0316-1900

LES INTÉRIEURS DOMESTIQUES DES MENUISIERS ET CHARPENTIERS DE LA RÉGION DE QUÉBEC 1810 - 1819

JACQUES BERNIER



OBJECT OF THE MERCURY SERIES

The Mercury Series is a publication of the National Museum of Man, National Museums of Canada, designed to permit the rapid dissemination of information pertaining to those disciplines for which the National Museum of Man is responsible.

In the interests of making information available quickly, normal production procedures have been abbreviated. As a result, editorial errors may occur. Should that be the case, your indulgence is requested, bearing in mind the object of the Series.

BUT DE LA COLLECTION MERCURE

La collection Mercure, publiée par le Musée national de l'Homme, Musées nationaux de Canada, a pour but de diffuser rapidement le résultat de travaux qui ont rapport aux disciplines pour lesquelles le Musée national de l'Homme est responsable.

Pour assurer la prompte distribution des exemplaires imprimés, on a abrégé les étapes de l'édition. En conséquence, certaines erreurs de rédaction peuvent subsister dans les exemplaires imprimés. Si cela se présentait dans les pages qui suivent, les éditeurs réclament votre indulgence étant donné les objectifs de la collection.

RESUMÉ

Cette recherche faite à partir d'une source unique d'information, les inventaires après décès, cherche à définir l'intérieur des maisons des menuisiers et charpentiers de la région de Québec entre 1810 et 1819. Tous les inventaires qui ont pu être retracés aux Archives nationales du Québec entre ces deux dates, soit un total de 17 (8 charpentiers, 8 menuisiers et un maître menuisier), ont servi de base à l'élaboration de cet exposé. Tout en essayant de mettre en parallèle les fortunes, l'accent a été mis sur la description de la vie matérielle de ces artisans du bois.

TABLE DES MATIÈRES

Liste	des	illu	ıst	ra	tio	ns	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	2
BIBLI	OGRAI	PHIE	•	•		•	•	•		•		•	•						•			4
INTRO	OUCTI	ON	•							•				•	•							9
I	Les	inve	ent	ai:	res	aŗ	prē	ès	dé	icè	s,	C	ri	ti	.qu	ıe		•				11
II	La f	ortu	ıne			•		•			•		•	•	•	•	•	•				16
III	La m	naisc	n	et	so	n n	nob	oi1	lie	er	•				•	•	•	•		•		26
IV	La v	vie d	lan	s :	la ı	mai	sc	n		•	•		•							•		43
		1.		Le	ch	auf	fa	ıge	e e	ŧt	1'	éc	la	ir	ag	e						
		2.		La	cu	isi	ne	e e	et	1'	en	tr	et	ie	n							
		3.		Le	CO	ıch	er	•														
		4.	2	Art	tic	le	di	.ve	rs	;												
CONCLU	JSION	·	•						•	•								•				71
TNDEX				_																		76

Photo de la page couverture:

Coffre en pin dont la façade est ornée d'une moulure appliquée formant un V. XVIII et XIX siècles. 53 x 99.5 x 64 cm. (Photo MNC AC 96-76-10)

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Page couverture: Banc-lit ou "settle-bed", pin naturel, XIX^e siècle. 87.6 x 182.75 x 53.3 cm.

- 8: "Plan of the City and Fortifications of Quebec", 1808, par J.-B. Duberger et R.H. Bruyère. Archives publiques du Canada. C22957. Détail.
- 30: "Citadel Québec (St. Lawrence full of ice)", c.1836. P.J. Bainbridge. Water colour. Archives publiques du Canada. Cl1898. Détail.
- 34: Table de cuisine pliante. XVIII et XIX siècles. Centre canadien d'études sur la culture traditionnelle, Musée national de l'Homme. 121.9 x 73.7 x 62.3 cm.
- 35: Chaise dite de l'Ile d'Orléans, XVIII e siècle. 82 x 38.7 x 33 cm.
- 36: Coffre en pin orné de losanges, pieds tournés. Début du XIX^e siècle. Longueur 57 cm; largeur 34 cm; hauteur 37 cm.
- 37: Buffet bas à 2 portes et 2 tiroirs, XIX^e siècle. Centre canadien d'études sur la culture traditionnelle, Musée national de l'Homme. 101.6 x 41.9 x 128.3 cm.
- 38: Coffre en pin dont la façade est ornée d'une moulure appliquée formant un V. XVIII^e et XIX^e siècles. 53 x 99.5 x 64 cm.
 - Banc-lit ou "settle-bed", pin naturel, XIX^e siècle. 87.6 x 182.75 x 53.3 cm.
- 42: Buffet vitré orné de galettes à la mode bretonne, pin. Début du XIX^e siècle.
 43 x 87.5 cm x 2 m. 8 cm.
- 45: Poêle simple, en fer, fabriqué aux Forges Saint-Maurice. C.1820. Hauteur 62.8 cm; largeur 59 cm; profondeur 52.6 cm; pieds 22.2 cm. Initialé "F. St.M." sous la porte.
- 50: Fanal en fer blanc troué. Hauteur 30.5 cm, surmonté d'une poignée de 2.5 cm. XVIII XIX siècles. Provenance: Québec.

- 50: Lampe à l'huile ou bec-de-corbeau en fer. Début du XIX siècle. Récipient: 14 x 7 x 2.5 cm; montants; 22 cm.
- 60: Terrine à bec verseur, intérieur vernissé. Dimensions: diamètre du haut, 25.5 cm; diamètre du bas, 10 cm. Provenance: Ile d'Orléans.
- 66: Berçeau en pin. Longueur 76.5 cm; largeur 38 cm; hauteur 33 cm. Provenance: Masham, Québec.

BIBLIOGRAPHIE

A. Sources manuscrites

Archives nationales du Québec, Québec Greffes notariaux, 1810-1819:

- Bélanger, Jean
 Pierre Emond, menuisier, 28 mai 1810
 Jacques Robinet, menuisier, 3 juin 1811
 Louis Huppé, maître menuisier, 17 juin 1811
 François Trépagné, charpentier, 8 juillet 1812
- Bernier, L.S. Jérôme Racine, menuisier, 27 juillet 1816
- 3. Boudreault
 Pierre Lorty, menuisier, 16 octobre 1819
- 4. Campbell, Archibald
 Yves Philippon, charpentier, 1 mai 1813
- 5. Faribault, B. Augustin Verreau, menuisier, 9 sept. 1816
- 6. Gagnon, P. Joseph Maçon, charpentier, 13 avril 1818
- 7. Lelièvre, R.

 Jean-Marie Belleau, charpentier, 25 avril 1810
 Gabriel Wimet, charpentier, 11 nov. 1811
 Joseph Chalifour, charpentier, 28 juillet 1813
 Michel Routier, menuisier, 18 août 1813
 Hypolite Denis, charpentier, 12 déc. 1814
 Michel Bonhomme, charpentier, 20 avril 1815
 Michel Giroux, menuisier, 23 juin 1817
 André Bélanger, menuisier, 21 juin 1819

B. Sources imprimées

- Alexandrin, B. and Bothwell, R., Bibliography of the Material Culture in New France. Ottawa, National Museum of Man, 1970, 32 p.
- Aubert de Gaspé, Ph., <u>Les anciens Canadiens</u>. Montréal, Fides, 1961, 355 p.
- Baulant, M., "Niveaux de vie paysans autour de Meaux en 1700 et 1750." Annales, E.S.C., mars-juin 1975, p.505-516.

- Bélisle, L.-A., <u>Dictionnaire général de la langue française</u> au Canada. Québec, Bélisle, 1954, 1390 p.
- Bird, I.L., The Englishwoman in America. Toronto, University of Toronto Press, 1856, 497 p.
- Clapin, S., <u>Dictionnaire canadien-français</u>. Montréal, Beauchemin, 1894, 338 p.
- Collard, E., Nineteenth Century Pottery and Porcelain in

 Canada. Montréal, McGill University Press,

 1967, 441 p.
- Dawson, N., <u>La vie traditionnelle à Saint-Pierre, Ile d'Orléans</u>.

 Québec, Presses de l'Université Laval, 1960,
 190 p.
- Diderot, D. et D'Alembert, J., Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers. Paris, Briasson, 1751-1765, 17 vol.
- Dionne, N.-E., <u>Le parler populaire des Canadiens français</u>.

 Québec, Laflamme et Proulx, 1909, 671 p.
- Gauthier-Larouche, G., <u>Evolution de la maison rurale</u>

 traditionnelle dans la région de Québec.

 Québec, Presses de l'Université Laval, 1974,

 321 p.
- Genêt, N., Vermette, L. et Décarie-Audet, L., <u>Les objets</u>
 familiers de nos ancêtres. Montréal,
 Éditions de l'Homme, 1974, 304 p.
- Glossaire du parler français au Canada. Québec, L'Action sociale, 1930, 709 p.
- Hare, John, "La population de la ville de Québec, 1795-1805."

 <u>Histoire sociale</u>, Vol. VII, mai 1974, p.23-47.
- Havard, H., <u>Dictionnaire de l'ameublement et de la décoration</u>
 depuis le XIII^e siècle jusqu'à nos jours.

 Paris, Quantin, 1890, 4 vol.
- Laframboise, Y., "L'architecture traditionnelle au Québec." Forces, no 31, 1975, p.29-39.
- Lambert, J., Travels through Canada, and the United States of North America in the Years 1806, 1807, and 1808. London, 1814, 2 vol.
- Lavallée, L., "Les archives notariales et l'histoire sociale de la Nouvelle-France." Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 28, déc. 1974, p.385-398.

- Lessard, M. et Marquis, H., <u>Encyclopédie des antiquités</u>
 du Québec. Montréal, Editions de l'Homme,
 1971, 526 p.
- Lessard, M. et Vilandré, G., <u>La maison traditionnelle au Québec</u>. Montréal, Editions de l'Homme, 1974, 493 p.
- Lick, R., "Les intérieurs domestiques au XVIII^e siècle, d'après les inventaires après décès de Coutances." Annales de Normandie, déc. 1970, p.293-316.
- Marie-Ursule, soeur, <u>La civilisation traditionnelle des</u>

 <u>Lavallois</u>. Québec, Presses de l'Université

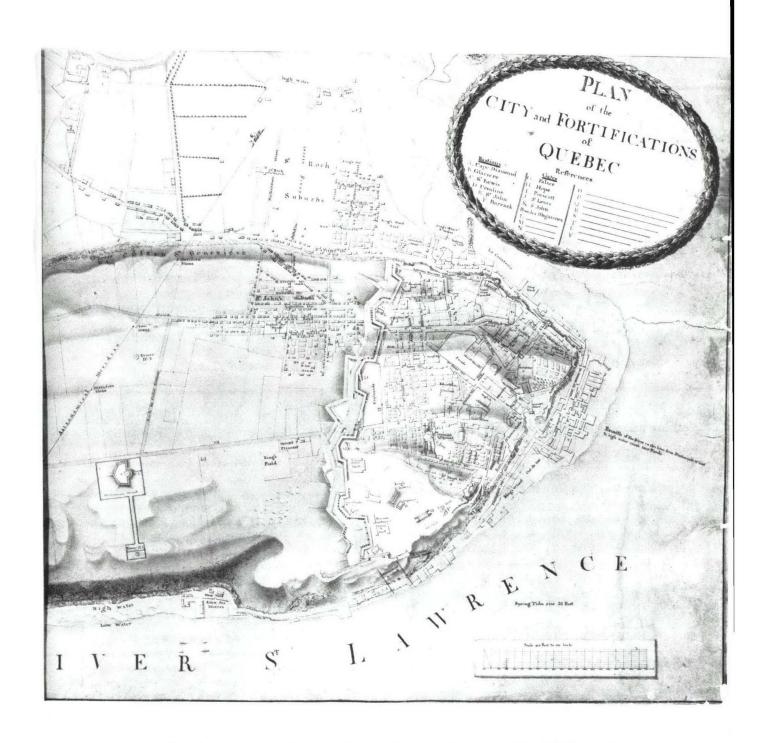
 <u>Laval</u>, 1951, 398 p.
- Mathieu, J., Rapport des archives nationales du Québec.

 1970, p.29-57.
- Moussette, M., <u>Le chauffage domestique en Nouvelle-France</u>.

 Ottawa, Ministère des Affaires indiennes et du Nord, 1971, 243 p.
- Moussette, M., Le chauffage domestique dans le Haut et le Bas-Canada, 1759-1867. Ottawa, Ministère des Affaires indiennes et du Nord, 1973, 237 p.
- Moussette, M., Répertoire des fabriquants d'appareils de chauffage du Québec, 1760-1867. Ottawa, Ministère des Affaires indiennes et du Nord, 1972, 185 p.
- Palardy, J., <u>Les meubles anciens du Canada français</u>.

 Montréal, Cercle du livre de France, 1971,
 409 p.
- Plessis, Mgr. J.O., "Les dénombrements de Québec faits en 1792, 1795, 1798 et 1805." Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour 1948-49. Québec, 1949, p.1-250.
- Russell, L.S.A., <u>Heritage of Light: Lamp and Lighting in Early Canadian Home</u>. Toronto, University of Toronto Press, 1968, 344 p.
- Séguin, R.-L., <u>La civilisation traditionnelle de l'habitant</u> <u>aux XVII^e et XVIII^e siècles.</u> Montréal, Fides, 1967, 701 p.
- Séguin, R.-L., <u>La maison en Nouvelle-France</u>. Ottawa, <u>Imprimerie de la Reine</u>, 1968, 92 p.

- Séguin, R.-L., <u>Les ustensiles en Nouvelle-France</u>. Montréal, Leméac, 1972, 129 p.
- Tardieu, S., <u>La vie domestique dans le Mâconnais rural</u> <u>pré-industriel</u>. Paris, Institut d'ethnologie, 1964, 539 p.
- Viaux, J., <u>Etude critique de la bibliographie du meuble</u>
 <u>civil français</u>. Thèse, Université de Paris, 1966, 586 p.
- Weld, I., <u>Travels through the States of North America and the Provinces of Upper and Lower Canada</u>. London, Stockdale, 1799, 464 p.
- Zoltvany, Y., "Esquisse de la Coutume de Paris." Revue d'histoire de l'Amérique française, déc. 1971, p.365-384.



"Plan of the City and Fortifications of Quebec", 1808, par J.-B. Duberger et R.H. Bruyères. Archives publiques du Canada. C22957.

INTRODUCTION

Cette recherche s'insère dans un projet plus vaste de la Division de l'histoire du Musée national de l'Homme qui vise à une meilleure connaissance des artisans du Québec avant l'avènement de la société industrielle. Le but poursuivi dans ces recherches est non seulement de connaître et d'étudier la production de ces artisans, mais aussi d'arriver à une meilleure connaissance de leurs outils, de leurs boutiques, de leurs techniques de travail ainsi que des mécanismes de transmission du savoir. Ces recherches visent encore à pénétrer davantage au coeur même de la vie quotidienne des artisans en s'interrogeant sur leur vie matérielle, affective et intellectuelle.

Quant à nous, le choix d'orienter notre travail sur les menuisiers et charpentiers de la ville de Québec plutôt que sur un autre groupe professionel s'est presque imposé de lui-même car ceux-ci forment de loin, au début du XIX siècle, les deux groupes d'artisans les plus importants de cette ville. En effet, d'après Monseigneur J.-O. Plessis, sur 673 chefs de famille pratiquant des métiers spécialisés à Québec en 1805, on trouvait 106 charpentiers et 106 menuisiers. Parmi les autres métiers les plus représentés figurent 63 boulangers, 56 tonneliers, 46 forgerons, 30 bouchers, 20 tanneurs, 16 selliers et 14 couvreurs.

Si, vu leur importance, le choix de ces deux groupes ne pose pas de problème particulier, l'option de la période quant à elle

^{1.} Mgr. J.-O. Plessis, "Les dénombrements de Québec faits en 1792-1795-1798-1805". Rapport des Archives de la province de Québec, 1949. Introduction par A. Roy, p.6.

est plus subjective. Disons d'abord que l'objectif initial du projet était d'établir une comparaison entre deux périodes, l'une se situant à la fin du régime français et l'autre au début du XIX^e siècle, soit 1810-1819. Cependant, vu le peu de temps dont nous disposions, il parut bientôt évident qu'une telle comparaison était trop ambitieuse et qu'il valait mieux nous en tenir à une seule période. Comme nous avions commencé à travailler sur la décennie 1810-1819 nous l'avons alors retenue.

Pour cette période nous avons relevé les inventaires après décès de tous les menuisiers et charpentiers morts entre ces deux dates et dont les dossiers sont conservés aux Archives nationales de Québec. Nous en avons répertorié un total de 17 se répartissant ainsi: 8 charpentiers, 8 menuisiers et un maître menuisier. 2

L'aspect qui retiendra notre attention au cours de ce travail sera celui de la description des intérieurs des maisons de ces artisans avec un accent particulier mis sur la description de la vie domestique. Après la présentation des documents nous aborderons la question de la richesse des artisans pour ensuite procéder à la description de leurs maisons, des objets qu'on y rencontrait et de la vie qui s'y déroulait.

^{2.} Un menuisier-aubergiste et un habitant-menuisier furent laissés de côté à cause de leurs doubles occupations.

I LES INVENTAIRES APRES DÉCÈS

Outre les recherches archéologiques et les récits de voyage, il se trouve peu de moyens plus efficaces de connaître la condition ou la vie matérielle de nos ancêtres que les inventaires après décès. Il n'est pas tellement nécessaire de revenir ici sur leur valeur car elle est suffisamment connue; soulignons plutôt certaines lacunes ou imprécisions qui méritent d'être signalées.

D'abord le métier du père de famille n'est pas toujours indiqué: sur les dix années que couvre notre relevé il s'est trouvé 4 inventaires de personnes qui possèdent des outils servant à travailler le bois et dont nous ne savons pas s'il s'agit de menuisiers, de charpentiers, de tonneliers ou d'ébénistes. Pour cette raison nous avons préféré ne pas en tenir compte.

Rappelons aussi que l'habitude de dresser des inventaires après décès est propre au droit français et ne concerne donc pas la population anglophone; c'est pourquoi la présente étude ne fera pas mention des menuisiers et charpentiers anglophones.

D'autre part il ne faut pas oublier que les inventaires ne touchent pas toutes les familles francophones frappées par la mort d'un conjoint mais principalement celles qui laissaient pour héritiers des enfants mineurs.

D'ailleurs sur les 17 familles une seule, celle de P. Emond, est sans enfant et dans ce cas on procède à un inventaire parce que le mari et la femme sont morts. Voir à ce sujet: Y. Zoltvany, "Esquisse de la Coutume de Paris", Revue d'histoire de l'Amérique française, déc. 1971, p.365-384; J. Mathieu, Rapport des archives nationales du Québec,

A cause du douaire coutumier ou du préciput établi dans le contrat de mariage il arrive souvent que certains objets restent la propriété du survivant et n'apparaissent pas dans l'inventaire. Ainsi il n'est pas rare de trouver une formule comme celle-ci: "a été laissé au dit requérant ses hardes et linges et son lit garni"; le mari a souvent droit en plus à ses outils. Dans ces cas, non seulement les articles ne sont pas décrits mais aucune valeur ne leur est attribuée.

Dans d'autres cas il semble, comme le notaire le note pour les biens de la femme de Michel Bonhomme, que le linge des défunts (des femmes en particulier) était laissé à l'entretien des enfants mineurs et le notaire n'en précise pas la valeur.

Parfois encore le notaire ne s'explique pas sur l'absence totale de linge et de vêtements, ce qui laisse supposer qu'ils ont été aussi laissés aux enfants. Une omission importante apparaît aussi à l'égard de ces derniers. Les vêtements et les jouets des enfants ne sont jamais répertoriés car ils étaient considérés comme leur propriété personnelle et pour cette raison ne pouvaient être intégrés aux biens de la communauté. Seuls pouvaient être inventoriés les bers et lits d'enfants devenus grands.

Il aurait été intéressant dans le cadre de cette étude de faire une place aux vêtements mais d'une part les dossiers sont trop souvent incomplets et d'autre part c'est une question

^{1970,} p.29-57; L. Lavallée, "Les archives notariales et l'histoire sociale de la Nouvelle-France". Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 28, déc. 1974, p.395-398.

complexe qui aurait nécessité de trop longs développements.

L'absence de certains objets dont on suppose ordinairement l'existence dans les familles québécoises pose également un problème. Par exemple, au point de vue religieux nous trouvons la présence de certains objets de piété (images, livres de dévotion), mais pas de crucifix, pas de missel, pas de chapelet, pas de médaille. Cela signifie-t-il que les familles en étaient vraiment démunies? Nous en doutons et pensons plutôt que certaines gens devaient avoir des réticences à vendre ces objets religieux et qu'on leur laissait peut-être quand ils le désiraient. ²

Alors que certains artisans possèdent des animaux (vaches, porcs, chevaux, volailles) on ne remarque ni chat ni chien. Ces animaux commensaux étaient-ils vraiment absents des maisons? On peut en douter, et il semble plutôt qu'il s'agissait là d'animaux si courants qu'on ne pensait même pas à les inventorier.

Enfin, à l'article des réserves, on peut douter que tous les biens alimentaires en possession de la famille furent relevés car il n'en est fait mention que très rarement. Il semble, comme un auteur l'a suggéré pour la France, que la règle générale était de ne pas tenir compte des denrées périssables et des produits de consommation courante sauf dans les cas où ils

^{2.} A moins, autre hypothèse également possible, que ces objets de dévotion n'aient fait ici leur apparition qu'à une date postérieure.

^{3.} Micheline Baulant, "Niveaux de vie paysans autour de Meaux en 1700 et 1750". Annales, E.S.C., mars-juin 1975, p.507.

étaient encore utilisables et en quantité suffisante. Comme les inventaires avaient souvent lieu plusieurs mois après le décès, il est bien possible que la plus grande partie de ces biens n'étaient plus propres à la consommation au moment de l'inventaire sauf, à l'occasion, le lard salé, les légumes et la farine qui sont des denrées plus durables.

Le dernier problème est celui des fraudes. Est-il possible que des survivants aient essayé de tromper le notaire et les héritiers en soustrayant des articles de la maison au moment de l'inventaire? Nous ne pensons pas ici tellement aux gros objets comme les meubles mais plutôt aux objets de luxe comme les bijoux, l'argenterie et l'argent liquide. Presque tous disent ne pas posséder d'argent chez eux, et quand ils en ont, la somme déclarée est souvent minime et ne dépasse ordinairement pas quelques livres. Mais n'a-t-on pas trouver 83 livres en argent sonnant dans la maison de Yves Philippon alors que la somme totale de ses biens dépassait à peine 8 livres et que sa maison, bien que située sur la rue Sainte-Ursule, dégage plutôt une impression de pauvreté que d'abondance. Les artisans québécois ont-ils effectivement chez eux si peu d'argent liquide qu'ils le disent? On peut le penser car plusieurs, comme nous le verrons, semblent avoir vécu assez misérablement; mais dans ces temps difficiles où l'on se méfie à la fois des siens et des voisins, il n'est pas impossible que certaines sommes purent rester inaperçues tant elles étaient bien cachées.

En dépit de toutes ces restrictions, les inventaires après

décès restent une source riche d'informations et l'analyse de leurs manques, loin d'être négative, en permet une utilisation plus judicieuse. 16

II LA FORTUNE

L'étude de la situation économique de la famille s'impose en premier lieu car elle est la plus générale; c'est pourquoi la valeur des prisées, l'argent liquide en possession du défunt ainsi que les dettes passives et actives retiendront d'abord l'attention. Pour faciliter cette étude nous avons construit un tableau dans lequel figurent ces trois points.

Si nous laissons de côté le maître menuisier pour ne comparer que les menuisiers et charpentiers que remarquons-nous? Sur 8 membres dans chaque groupe, les menuisiers en comptent 5 dont la prisée est supérieure à 30 livres alors que les charpentiers n'en comptent qu'un seul. En faisant la moyenne pour chaque groupe nous obtenons un résultat de 45 livres pour les menuisiers et de 12 livres pour les charpentiers. Ainsi menuisiers et charpentiers de maison ne sont pas également riches et les premiers présentent une situation économique nettement favorable par rapport aux seconds. 1

En règle générale les survivants déclarent ne posséder aucun argent liquide au moment de l'inventaire, sauf parfois des sommes sans grande importance. Deux cas cependant dérogent radicalement à la règle. Le premier, Jérôme Racine, possède 54 livres 18 chelins en argent liquide; cette somme ne choque pas trop cependant car il est l'auteur d'une prisée appréciable.

^{1.} Chez ces derniers A. Belleau retient particulièrement J'attention: il n'a que le minimum, des lits en nombre insuffisant pour sa famille et pas de poêle. Soulignons aussi qu'au nombre des charpentiers il n'y a aucun charpentier de navire; tous donc travaillent dans le bâtiment.

Répartition de la prisée en %

	Repartition de la prisee en %											
A. l. Menuisiers	Total de la prisée			Equip. domes.	Mobi- lier	Chauf.	Eclai- rage	Vêtem. du déf(e)	Lit & Literie			
	L	С	P									
Michel Routier ¹ Faub. St-Jean	70	12	1	23	4	0.5	0.5	X	4			
Pierre Emond ² Rue St-George (H.V.)	128	12	1	24	34	9	6	Х	3			
Aug. Verreau ³ Baie St-Paul	50			5	3	12	1	X	3			
Michel Giroux ³ Charlesbourg	34	2		11	4	9	0.5	7	2			
J. Racine Ste-Anne	32	19		9	6	19	0.5	20	4.5			
A. Bélanger Beauport	25	11	2	6	4	16	0.2	7	0.8			
P. Lorty Faub. St-Roch	11	15	6	27	5	48	0.5	Х	0			
J. Robinet Faub. St-Jean	7	15	3	14	13	0	0.1	X	41			
2. Maître menuisier												
L. Huppé Sault-au- Matelot	30	12	2	11	6	25	1	14	17			

X - Non indiqués

L - livre; C - chelin; P - pence. Dans le système monétaire de l'époque 12 pences valent un chelin et 20 chelins valent une livre.

^{1. &}quot;A été laissé au dit Michel Routier sa chambre garnie consistant en l table ronde, l poêle de fer, l autre table quarrée de bois de pin avec 4 chaises, en outre tous les outils de menuisiers ainsi que son lit garni avec ses hardes et linge à lui réservé."

^{2.} Pierre Emond est déjà mort, il s'agit ici des biens en possession de la veuve au moment de sa mort. Les biens furent vendus aux enchères et la prisée n'est pas l'estimation du notaire mais la somme totale des ventes; ainsi cette somme dépasse peut-être un peu l'estimation qu'un notaire aurait pu faire.

Les linges, hardes et le lit garni ont été laissés au survivant.

Lit garni laissé au survivant.

						Arg.	1iq:	uide	Dettes actives				ett siv	
Linge- rie	Autres avoirs	Outils	Maté- riel	Ani- maux	Total %	L	С	P	L	С	P	L	С	P
0	0	Х	63	5	100		0		117	4	7	48	9	3
9	11	Х	4		100		0		561	11	0	35	19	11
0.5	0.5	16	13	46	100		0		3			36		
3	1.5	Х	29	33	100		0	_	0			10	15	0
3	15	20	3	0	100	54	18	0	45				0	
1	35	12	2	16	100	1	5		13			13	13	7
0	1.5	7	2	9	100	10	,		14	2	0	7		
10	4	17.9	0	0	100		0			15		5	12	0
								-	_				_	
3	2	17	4	0	100		0		7	3	8	87	3	10

					Répartition de la prisée en %										
B. Charpentiers	Total de la prisée			Equip. domes.		Chauf.	Eclai- rage	Vêtem. du déf(e)	Lit & Literie						
	L	С	P				· -								
H. Denis Faub. St-Jean	32	4	6	7	5	10	1	32	8						
M. Bonhomme Faub. St-Roch	12	18	2	20	21	24	1	Х	1						
G. Wimet ¹ Faub. St-Roch	12	6	0	15	15	20	0	18	14						
Y. Philippon Rue Ste-Ursule	8	2	4	25	12	0	0	X	33						
J. Maçon Faub. St-Jean	6	10	8	12	7	39	0	Х	4						
F. Trépagné ² Faub. St-Roch	11	18	1	22	15	22	2	7	15						
J. Chalifour Beauport	9	9	1	16	3	36	1	15	Х						
Aug. Belleau Faub. St-Jean	5	7	3	10	5	0	3	21	12						

X - Non indiqués par le notaire; les vêtements des défunts vont généralement aux filles mineures.

L - livre; C - chelin; P - pence.

^{1.} Lit garni laissé au survivant avec ses hardes et linges et ses outils.

^{2.} Lit garni laissé à la survivante avec ses vêtements.

						Arg.	liquide		Dettes actives			pas	es es_	
Linge- rie	Autres avoirs	Outils	Maté- riel	Ani- maux	Total %	L	С	P	L	С	P	L	С	P
6	17	4	10	0	100		0			0		9		
5	9	17	2	0	100		0		3	16	8	16	8	4
0	1	6	11	0	100	2	15	6		0		17	15	0
17	4	8	1	0	100	83	7	5	27	2		12	1	_
0	0	37	0	0	100		0			15		2	13	4
10	4	2	1	0	100		0		2	18	9	9	19	1
8	1	19	1	0	100		0			0		42		
2	2	41	4	0	100		0			6			4	15

Plus étonnante est la situation déjà signalée de Y. Philippon. Alors que sa prisée fait maigre figure, son inventaire révèle une somme de 83 livres en argent sonnant; somme qui dépasse de dix fois la valeur de sa prisée. De plus le même homme, si on soustrait les dettes passives de ses dettes actives, est encore bénéficiaire d'une quinzaine de livres ce qui porte son actif (outre sa prisée) à près de 100 livres. Ceci montre qu'il faut considérer les prisées avec vigilance et que les seuls biens matériels ne suffisent pas toujours pour une évaluation juste de la richesse. L'étude des dettes d'ailleurs le confirme.

Les dettes actives ou créances constituent une richesse car elles indiquent les sommes dues à l'artisan. Les dettes passives au contraire font référence à l'argent que celui-ci doit à d'autres personnes; il est alors débiteur.

L'argent attire l'argent dit un proverbe et c'est aux artisans les plus riches qu'on doit le plus. Les débiteurs de Pierre Emond lui doivent une somme de 561 livres et ceux de Michel Routier une somme de plus de 117 livres. Pour atteindre des sommes aussi élevées, ces créances doivent reposer sur des transactions importantes et se réfèrent alors ordinairement à des domaines autres que l'activité professionnelle. Ainsi, sur la somme qu'on doit à Michel Routier, la plus grande partie provient de la vente d'un terrain que l'acheteur n'a pas encore fini de payer. De même, sur les 561 livres que devront recevoir les héritiers de Pierre Emond, une somme de 404 livres est constituée d'une "obligation consentie par l'écuyer Pierre

Dominique, laquelle somme n'est payable qu'à l'époque où le sieur Michel Paquet aura atteint l'âge de la majorité".

Les dettes moins importantes proviennent généralement de travaux effectués par l'artisan et pour lequel il n'a pas encore été payé.

Quant aux dettes passives, elles ne touchent pas uniquement les petits mais bien aussi et d'abord les plus riches. Parmi les cinq qui doivent plus de 35 livres figurent quatre personnes dont la prisée est supérieure à 30 livres. Quand ces sommes sont élevées, comme chez L. Huppé, elles concernent ordinairement l'achat d'un terrain ou l'exécution de travaux comme la construction d'une maison qui ne sont pas encore réglés. Mais le plus souvent ces dettes proviennent de l'accumulation de dettes diverses: comptes de marchands, médicaments et soins fournis par le médecin pendant la maladie du défunt(e), frais funéraires à la fabrique, travaux divers faits peu de temps avant le décès.

Cependant, comme la prisée ne donne que la valeur globale des biens et qu'il est intéressant de savoir comment s'établit la répartition de ces sommes ou, en d'autres mots, comment chaque artisan a dépensé son argent, nous avons conçu ll catégories dans lesquelles se répartissent en pourcentage les avoirs de chacun. Cette classification servira aussi à délimiter les thèmes essentiels du reste de l'étude.

- L'équipement domestique: Batterie de cuisine, vaisselle, ustensiles.
- 2. Le mobilier: L'ensemble des meubles sauf le lit.

- Le chauffage: Poêles, crémaillères, pelles, trépieds, chevets.
- 4. L'éclairage: Fanaux, lampes, chandeliers, mouchettes, chandelles.
- 5. Les vêtements: Le linge de corps.
- 6. Le lit et la literie: Nous les avons laissés ensemble car ils figurent toujours ainsi.
- 7. La lingerie: Le linge de maison, nappes, serviettes, rideaux.
- Autres avoirs: Objets décoratifs, objets personnels, articles religieux, livres, nourriture.
- 9. Les outils: L'outillage professionnel.
- 10. Le matériel: Bois, carioles, attelages, peinture, pelles, etc.
- 11. Les animaux.

Les résultats obtenus ne sont toutefois pas parfaitement révélateurs de la situation réelle des foyers car ainsi qu'il a été dit précédemment, le survivant a parfois le droit de garder, en vertu de l'acte de mariage, une partie de ses biens. Malgré ces réserves les résultats obtenus servent quand même à donner une idée des ordres de grandeur et à tirer quelques conclusions.

La comparaison entre autres des trois premières catégories du tableau révèle que la valeur des meubles dans bien des familles atteint une somme inférieure à celle de l'équipement domestique et à celle du chauffage. Le métal coûte cher en ce pays comparativement au bois et l'achat d'un poêle ou d'une batterie de cuisine constituent des achats coûteux.

En deuxième lieu, pour les artisans pauvres, on voit que l'argent est surtout investi dans les outils professionnels car ils ne peuvent se permettre de dépenser dans le superflu.

Enfin la dernière remarque a rapport aux deux dernières catégories. Si l'on essaie de trouver les fondements de la différence entre petites et grosses prisées, nous voyons que cette différence ne repose pas uniquement sur les biens rencontrés dans les maisons mais aussi dans la possession d'animaux, de matériel (bois, carioles, harnais, etc.) et, comme nous le verrons bientôt, de terrains. ²

En somme, nous voyons que les problèmes concernant les fortunes ne sont pas faciles à éclaircir et que bien des facteurs interviennent pour en compliquer l'approche. Cette recherche nous aura toutefois servi à réaliser qu'il existait des différences importantes entre menuisiers et charpentiers de Québec et que ces derniers présentaient dans l'ensemble une situation matérielle et financière inférieure à celle des premiers. Non seulement les menuisiers obtiennent des prisées de près de quatre fois supérieures à celles des charpentiers mais ils possèdent aussi plus de matériel divers, plus d'animaux et plus de terrains. En outre, c'est entre leurs mains que circulent les plus grosses sommes d'argent.

Dans la prochaine étape nous délaisserons ces questions d'argent pour nous intéresser de plus près à l'habitation même

^{2.} P. Emond par exemple qui habite la Haute-Ville ne possède pas d'animaux mais des terrains.

de ces artisans. Il sera d'abord fait une brève description architecturale de leurs maisons, puis nous pénétrerons à l'intérieur des foyers, jetterons un coup d'oeil dans chaque pièce, remarquerons les meubles et l'équipement de la maisonnée et chercherons à saisir le déroulement de la vie quotidienne de ces familles.

III LA MAISON ET SON MOBILIER

A. La maison

Les inventaires recensés ne touchent pas exclusivement des artisans de la ville de Québec mais également quelques familles des villages avoisinants. Parmi les charpentiers, un habite Beauport, 3 le faubourg Saint-Roch et les 4 autres la Haute-Ville, dont 2 au faubourg Saint-Jean, un sur la rue d'Aiguillon et un sur la rue Sainte-Ursule. L'origine géographique des menuisiers est un peu plus diverse: un seul a sa maison au faubourg Saint-Roch et 3 habitent la Haute-Ville dont 2 sur la rue Saint-Jean et un sur la rue Saint-George. Les autres vivent hors des limites de la ville, l'un à Charlesbourg, un deuxième à Beauport et un autre plus loin, à la Baie Saint-Paul. Le maître menuisier quant à lui s'était installé sur la rue Saut-au-Matelot dans la Basse-Ville.

Ainsi à Québec nos artisans n'habitent pas exclusivement des quartiers ouvriers mais également certaines rues de la Haute-Ville où l'on trouve une population plus diversifiée et souvent plus à l'aise.

Ces artisans sont presque tous propriétaires d'une maison et du terrain sur lequel elle est construite, à l'exception de 3 charpentiers (les deux qui habitent le faubourg Saint-Jean et celui de Beauport) et de 2 menuisiers (l'un est locataire au faubourg Saint-Jean et l'autre a un bail à vie sur la maison de son frère à Sainte-Anne). Quelques-uns sont en outre propriétaires

d'un deuxième terrain, de lots ou d'une terre qui se trouvent parfois assez éloignés de leur domicile.

Le charpentier Wimet par exemple, en plus de posséder un emplacement et une maison au faubourg Saint-Jean, détient une terre de 30 arpents carrés dans la seigneurie de Lauzon et des intérêts sur un emplacement (et la maison qui s'y trouve) de la rue Sainte-Marguerite dans le faubourg Saint-Roch. La remarque toutefois s'applique mieux aux menuisiers, lesquels sont plus riches, et Augustin Verreau de Baie Saint-Paul possède, outre sa maison et son terrain, trois emplacements dans les environs de la ville. Michel Routier en plus d'être propriétaire sur la rue d'Aiguillon est aussi possesseur d'un lopin de terre de un arpent par cinq à Notre-Dame de Foy, et Pierre Emond qui détient une maison importante, rue Saint-George dans la Haute-Ville, s'est porté acquéreur de deux lots (de 200 acres chacun) dans le 7^e rang du "township" de Windsor aux Trois-Rivières.

Les terrains et maisons où habitent ces artisans sont généralement payés au moment de la mort du défunt mais il n'est malheureusement pas d'usage dans les inventaires de donner la valeur ni des maisons ni des terrains ni même d'en faire une estimation. La seule évaluation que nous ayons concerne le menuisier Augustin Verreau dont nous venons de parler; il habite Saint-Pierre de la Baie Saint-Paul et "sa maison de pièce sur pièce de vingt-cinq pieds de front sur vingt pieds de large"

^{1.} a) 4 perches $\frac{1}{2}$ x 2 arpents $\frac{1}{2}$

b) 3 perches x 16 arpents

c) l perche x ½ arpent

est estimée à trente piastres ou 192 chelings, c'est-à-dire
9 livres 12 chelings. A titre de comparaison, le même homme
possède une jument évaluée avec un harnais et une charrette à
9 livres 18 chelings, deux vaches valant 7 livres et un
assortiment d'outils évalués à 8 livres 8 chelings. Cette
maison, on le voit, ne constitue pas une valeur monétaire
particulière malgré le rôle capital qu'elle joue comme base de
la famille, comme gage de sécurité et comme signe de respectabilité.
Pourtant ce menuisier n'est pas pauvre, la valeur de ses biens
atteint les 60 livres ce qui le situe même au dessus de la
moyenne.

Ainsi, s'il était vrai qu'un certain nombre de maisons de pièce sur pièce construites à l'époque valaient à peu près le même prix, on s'expliquerait peut-être mieux que la plupart de ces artisans aient été propriétaires de leurs maisons et qu'ils aient déjà tous terminé de la payer au moment de leur mort, même si certains étaient encore relativement jeunes.

Les maisons étaient construites simplement, et l'aspect pratique semble avoir prévalu sur le côté esthétique. Il s'agit le plus souvent de maisons de bois de pièce sur pièce ayant une vingtaine de pieds de large par une trentaine de long. Trois menuisiers seulement avaient investi sur des maisons de pierre et ce sont des gens aisés: André Bélanger à Beauport, Michel Routier sur la rue d'Aiguillon et le maître menuisier de la rue

^{2.} Dont les murs sont formés de billots équarris empilés les uns sur les autres et ordinairement assemblés en queue d'aronde.

Sault-au-Matelot. Outre le fait que les charpentiers pouvaient construire eux-mêmes leurs maisons, ils avaient aussi intérêt à le faire pour des raisons d'économie. D'autre part, il est un fait que les maisons de pierre coûtaient plus cher, que ceux qui les possédaient étaient généralement plus à l'aise et que moins de charpentiers que de menuisiers pouvaient se payer le luxe de telles maisons.

Les maisons de pierre sont ordinairement plus grandes que les maisons de bois; elles comptent souvent deux étages et un minimum de trois pièces. Les maisons de bois par contre abritent un seul étage, c'est-à-dire qu'elles comprennent le rez-dechaussée et le grenier.

L'architecture de ces maisons n'est pas décrite dans les inventaires mais nous pouvons supposer que les maisons de bois devaient avoir sensiblement le style de celle que nous reproduisons en photo sur une planche de cette brochure, car il s'agit d'un style fort généralisé chez les francophones de l'époque. Ces maisons consistent généralement en un rectangle ou un carré de bois, de pièce sur pièce, garni de quelques ouvertures (portes et fenêtres) et surmonté d'un toit à pente raide sur lequel on voit poindre une cheminée.

De même nous ne savons pas si ces maisons de bois étaient construites à même le sol ou si elles reposaient sur un solage. Dans un seul cas, celui de Michel Bonhomme du faubourg Saint-Roch, il est précisé que sa maison possède une cave et que les murs sont recouverts de planches à l'extérieur. De même nous ne pouvons pas dire si ces maisons étaient laissées nues ou



"Citadel-Québec (St. Laurence full of ice)", c.1836. P.J. Bainbrigge. Water-colour. Archives publiques du Canada. Cl1898. garnies de chaux ou de peinture ni si les toits étaient recouverts de bardeaux ou de fer blanc. Le nombre de portes et de fenêtres n'est pas lui non plus signalé.

Le nombre de pièces de la maison cependant est mis à notre connaissance par la description que fait le notaire des objets contenus dans ces pièces. Certaines habitations semblent n'avoir pas eu de divisions autres que la pièce unique au rez-de-chaussée (et qu'on appele premier étage) et le grenier situé dans la toiture. Un autre modèle fréquemment rencontré est celui de la cuisine et de la pièce centrale ou chambre au rez-de-chaussée surmontées du grenier. Ces pièces étaient probablement séparées par une cloison faite d'une seule épaisseur de planches embouvetées ou non. Quelques maisons possédaient des divisions plus élaborées qui consistaient en une petite chambre supplémentaire ou en la présence d'un ou deux cabinets.

Le terrain sur lequel ces maisons sont construites peut varier de 20 à 48 pieds mais la longueur se situe le plus souvent autour de 50 pieds et ne dépasse jamais, dans nos inventaires, 60 pieds en ville. Les menuisiers de Beauport et de Charlesbourg, deux villages de la campagne québécoise, ont cependant des emplacements plus importants; le premier, Michel Giroux, possède un terrain de 3 perches 9 pieds par 1 arpent et demi³ et André Bélanger "un lopin de terre de deux perches dix pieds de front ou environ sur cinq perches et six pieds de profondeur au bout de laquelle dite profondeur le dit terrain a trois perches et

^{3.} l perche = 16 pieds $\frac{1}{2}$ (Bélisle)

l arpent = 191.8 pieds (Bélisle)

six pieds de large". Ainsi, d'une manière générale, la maison n'envahit pas tout le terrain sur lequel elle est construite et une partie de l'emplacement reste disponible pour aménager une cour, un jardin potager ou construire un hangar. Du reste, autour de certaines habitations on voyait apparaître des dépendances et 5 inventaires sur 17 en font mention. Deux charpentiers en possèdent: ce sont Michel Bonhomme et Gabriel Wimet qui habitent tous les deux le faubourg Saint-Roch. Le premier possède un hangar dans lequel il a rangé une partie de ses outils; quant au second il a un hangar et une écurie mais les deux semblent vides car le notaire n'y a rien relevé. Le menuisier Michel Giroux a lui aussi construit sur son terrain un hangar (27 pieds par 12) qu'il utilise comme débarras et où aussi il range des outils et entrepose du bois. Même Pierre Emond qui habite la Haute-Ville (rue Saint-George) a dans sa cour un hangar, plus ce que le notaire appelle des "dépendances" mais celui-ci n'en spécifie pas le nombre, n'en fait pas de description et ne dit pas ce qu'elles contiennent. Enfin l'inventaire de Augustin Verreau (Baie Saint-Paul) précise la présence d'une "letterie" (laiterie) servant à garder le lait et les aliments et d'une petite étable utilisée comme abri pour les animaux pendant l'hiver.

Pour ces artisans, on le voit, la possession d'une maison n'est pas un signe de richesse mais une nécessité. Fonder une famille implique d'avoir sa maison. Etre à loyer n'est pas dans la mentalité de l'époque et même si on n'a pas beaucoup d'argent on s'arrange pour faire construire ou construire soi-même son

habitation, si rudimentaire soit-elle.

D'autre part, eu égard au nombre d'enfants qui est de trois en moyenne par famille, ce qui frappe ce n'est pas tant les dimensions de la maison que ses divisions. Si sur un espace donné on tâcherait aujourd'hui de faire le maximum de pièces, à l'époque on pratique plutôt les espaces ouverts à fonctions multiples. Cette différence dans l'utilisation de l'espace peut être vue comme révélatrice aussi d'une différence dans la conception même de la vie qui est alors davantage envisagée au niveau de la famille qu'au niveau de l'individu: la vie de famille l'emporte alors sur la vie personnelle. Des impératifs interviennent toutefois dans l'établissement de ce genre de vie et nous verrons que le système de chauffage en particulier y joue un rôle primordial.

B. Le mobilier

Par mobilier, nous entendons, comme le propose le dictionnaire Robert, l'ensemble des meubles destinés à l'usage et à l'aménagement d'une habitation comme les armoires, les buffets, les bahuts, les commodes, les tables, les sièges sauf le lit qui, toujours cité dans nos i. /entaires avec la literie, sera étudié dans le chapitre sur le coucher.

Dans la salle commune se trouve une table autour de laquelle la famille se réunit pour prendre les repas. Faites généralement de pin et à l'occasion d'un autre bois comme le noyer, les tables pouvaient être rondes, carrées ou rectangulaires. Quoique plus pratiques, les tables pliantes qu'on pouvait ranger après le

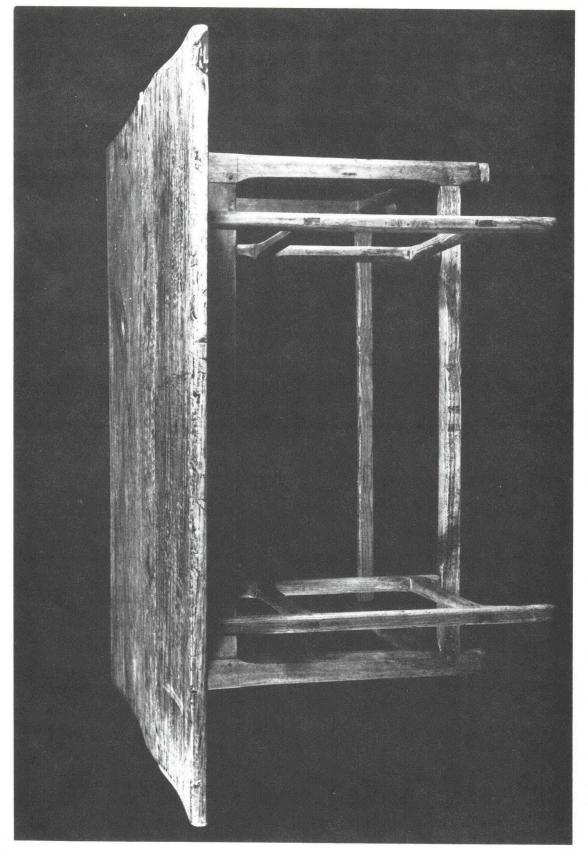


Table de cuisine pliante. Centre canadien d'études sur la culture traditionnelle. XVIII et XIX siècles. Musée National de l'Homme. 121.9 x 73.7 x 62.3 cm. (Photo: MNC 71-8048)

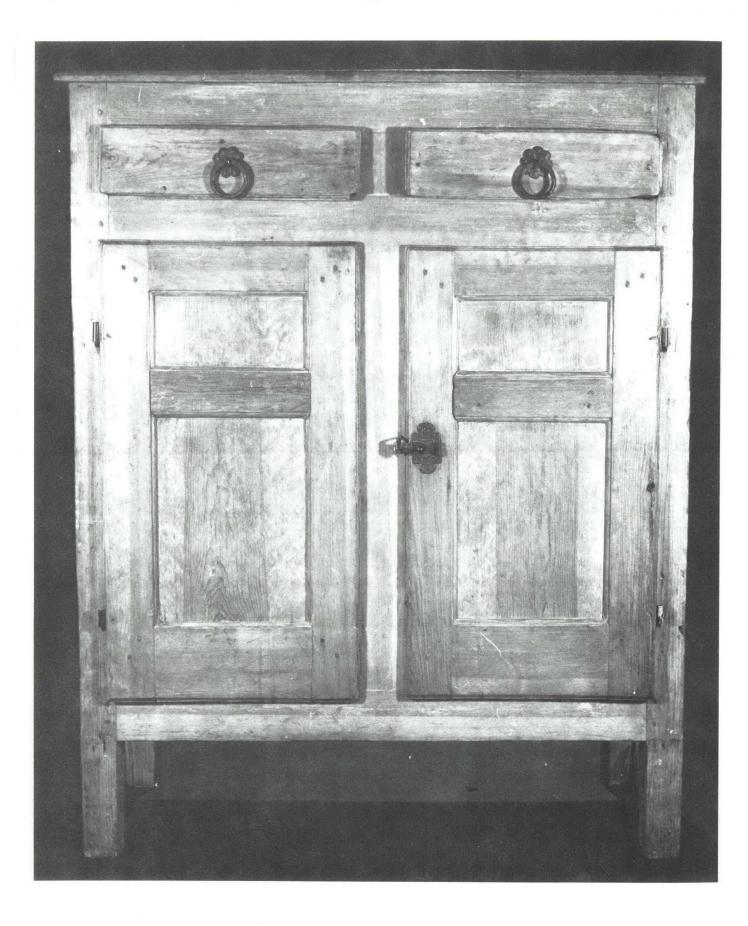


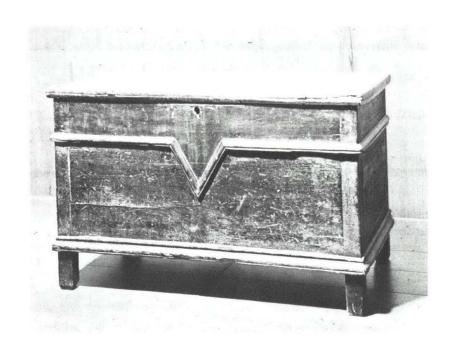
Chaise dite de l'Île d'Orléans. Très commune dans la région de Québec. XVIII siècle. 82 x 38.7 x 33 cm. (Photo: MNC 73-8186)



Coffre en pin orné de losanges. Pieds tournés. Début du XIX^e siècle. Longueur 57 cm; largeur 35 cm; hauteur 37 cm. (Photo: MNC 18432)

Photo de la page 37: Buffet bas à 2 portes et 2 tiroirs. XIX^{Θ} siècle. Centre canadien d'études sur la culture traditionnelle. Musée national de l'Homme. 101.6 x 41.9 x 128.3 cm. (Photo: MNC 71-8056)





Coffre en pin dont la façade est ornée d'une moulure appliquée formant un V. XVIII et XIX siècles. 53 x 99.5 x 64 cm. (Photo: NMC AC96-76-10)



Banc-lit ou "settle-bed", pin naturel, XIX^e siècle. 87.6 x 182.75 x 53.3 cm. (Photo: MNC 77-135)

repas pour sauver de l'espace n'apparaissent que deux fois dans les inventaires.

Autour de ces tables sont rangées des chaises en nombre suffisant pour permettre non seulement à la famille mais encore à des invités de s'asseoir. Bien qu'on n'en précise pas le style, ces chaises devaient être du type le plus commun c'est-à-dire de bois d'assemblage ou à fond paillé. Parfois ces chaises sont peintes et deux menuisiers ont choisi la couleur verte.

Aux chaises viennent souvent s'ajouter un siège plus commun, le banc, grand ou petit, qu'on range le long d'un mur ou de la table. Aujourd'hui folklorique le banc du quêteux ou "settlebed" que l'on retrouve dans deux inventaires servait à la fois de siège, de lit et de lieu de rangement.

Souvent de plus, dans la pièce commune ou dans les chambres bien garnies, il y a de petites tables d'utilités diverses, de tous genres et d'un bois plus recherché comme le noyer ou l'acajou que les notaires appellent "mahogany". Dans quelques foyers à l'aise s'ajoutent à ces tables le guéridon et le pupitre et aux sièges la bergère et le sofa.

Au nombre des meubles de rangement on trouve le coffre, l'armoire, la commode et le buffet. Le plus ancien de tous, le coffre, reste le plus répandu et il n'est pas rare d'en trouver deux et parfois même trois dans la même maison. Simple

^{4.} Joseph Robinet toutefois en possède six à fond d'écorce.

et robuste, le coffre est généralement construit en bois de pin laissé au naturel ou peint (un gris, un bleu). On rencontre deux sortes de coffres; les uns, destinés à recevoir du linge, des vêtements, des bijoux et d'autres objets précieux, sont souvent munis de serrures et ferment à clef (ici un tiers des coffres sont mentionnés avec leurs serrures et leurs clefs); d'autres qu'on cite avec les outils servent à ranger ces derniers. Les premiers apparaissent généralement dans les chambres, les cabinets ou la salle commune quand elle sert de chambre et les autres là où se trouvent les outils (grenier ou salle commune).

L'armoire a aussi sa place dans la maison mais alors que le coffre est présent dans presque chaque foyer l'armoire n'apparaît que dans cinq d'entre eux. Sur ces cinq, deux toutefois en comptent plus d'une: G. Wimet en a deux et le riche P. Emond trois. La possession d'une armoire n'est cependant pas l'apanage des seuls riches car trois de ces cinq familles ont une prisée modeste. Comme pour les autres meubles, le pin est utilisé pour leur fabrication (deux cas) et à l'exception d'une encoignure, on suppose que les autres sont du type plus répandu à deux portes. Afin d'égayer l'intérieur des maisons, les armoires pouvaient aussi être recouvertes de peinture; nous en trouvons une grise, une brune et une rouge. Meuble à tiroirs, la commode est aussi utilisée pour le rangement du linge, de la literie et des vêtements. En nombre équivalent à celui des armoires, elles ne sont pas non plus l'exclusivité des riches et même le charpentier Philippon avec 8 livres de prisée en a une. Dans leur cas, le bois devait être plus varié car les notaires

spécifient davantage le matériau utilisé pour leur fabrication: le noyer, le pin et le cerisier. La qualité du bois ne semble cependant pas être le seul facteur dans l'évaluation de ce meuble mais entrent aussi en ligne de compte le nombre de tiroirs et la qualité des poignées.⁵

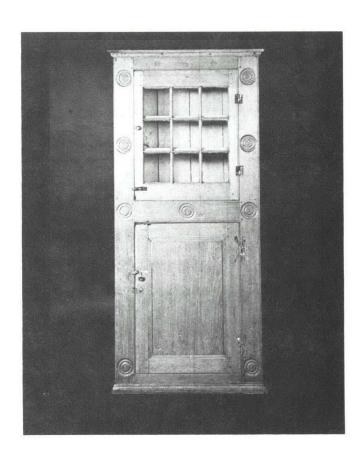
Seul P. Emond a pu se permettre l'acquisition des deux meubles (commode et armoire); les autres possèdent soit l'un soit l'autre, même si c'est parfois à deux exemplaires, mais jamais les deux ensembles.

Certains artisans possèdent aussi un buffet, meuble peu répandu qui n'apparaît que dans cinq inventaires. Petit ou grand, il pouvait être fait de pin et recouvert de peinture, en bleu par exemple. Ces buffets devaient ordinairement servir à entreposer la vaisselle et les ustensiles mais comme trois des cinq qui en ont ne possèdent ni armoire ni commode on peut supposer qu'ils l'utilisaient aussi pour le rangement du linge.

En somme, on remarque que ces artisans avaient un mobilier peu abondant et surtout pratique: il se réduit à quelques pièces essentielles comme la table, les chaises, parfois un banc, et dans les meubles de rangement on trouve généralement un coffre accompagné soit d'une armoire soit d'une commode ou encore d'un buffet. Dans ce décor commun, on pouvait aussi rencontrer suivant la fortune de chacun quelques pièces plus rares,

^{5.} Michel Bonhomme, charpentier, une commode de noyer (4 tiroirs plus poignées de cuivre), 2 livres. Pierre Lorty, menuisier, une grande commode en noyer, 5 chelins.

comme les guéridons, les pupitres, les bergères et exceptionnelle ment des horloges (deux cas). Le mobilier n'est donc pas le meilleur facteur pour juger de l'aisance des artisans car celui-ci est assez uniforme, même si les riches ont sensiblement plus de meubles que les pauvres. Et, plus que la quantité, c'est la qualité ou encore la possession d'un objet rare qui fait la différence entre les uns et les autres.



Buffet vitré orné de galettes à la mode bretonne. Début du XIX siècle. Pin. Profondeur: 43 cm; largeur: 87.5 cm; hauteur: 2m 8 cm. (Photo: MNC AC96-76-2)

IV LA VIE DANS LA MAISON

1. Le chauffage et l'éclairage

a) Le chauffage

Le chauffage est un élément important de toute habitation Malheureusement pour nous, les notaires, dans les canadienne. inventaires, ne spécifient jamais si la maison du défunt(e) est munie d'un foyer ou pas. Comme notre recherche si situe à une époque où celui-ci est encore largement répandu, on pourrait soupçonner sa présence dans presque toutes les maisons de nos Une telle supposition cependant n'est pas du tout artisans. certaine car très peu d'habitations sont équipées des accessoires habituels du foyer. Un inventaire seulement fait mention d'une crémaillère, des trépieds apparaissent uniquement dans neuf habitations, des chenets dans trois et une seule maison possède un tournebroche. 1 Au total, six familles ne possèdent aucun de ces instruments (soit 1/3). Malgré cela, même si nous admettons la possibilité que toutes les maisons aient pu posséder leur foyer, une remarque s'impose toutefois, celle d'une mutation

foyer et sur lesquelles on dispose les bûches.
Tournebroche: Appareil servant à faire tourner une broche à rôtir dans un foyer.

Le trépied à l'époque comme on le souligne dans <u>Le chauffage domestique en Nouvelle-France</u> semblent avoir deux sens différents; il s'agit d'abord de l'ustensile en fer à trois pattes servant à recevoir un récipient pour le mettre sur la braise du foyer. Parfois aussi il semble pouvoir signifier un cendrier qu'on place devant la porte du poêle et qui est destiné à recevoir les cendres. L'ambiguité n'est pas très grande dans nos inventaires car dans six cas sur neuf les trépieds sont cités avec un récipient. Dans un autre cas cependant le trépied semble jouer le rôle de cendrier car il est cité au grenier avec un poêle. Chenets: Pièces métalliques que l'on place au fond d'un

probable dans l'utilisation du feu ouvert: si le foyer existe toujours, il sert peut être moins à la cuisson des aliments qu'à chauffer la maison en hiver. La présence d'au moins un poêle dans 85% des logis semble confirmer cette hypothèse. D'ailleurs, déjà à l'époque, les poêles sont reconnus pour présenter des avantages certains: ils ne font pas de fumée, chauffent avec plus d'efficacité et rendent plus facile le travail des cuisinières. De plus, au même moment, les améliorations apportées aux Forges Saint-Maurice ont permis à cette entreprise d'augmenter considérablement sa production (1000 poêles en 1808) et de présenter au public des produits de meilleure qualité à des prix plus abordables.

A l'inverse du foyer, le poêle est un objet d'attention de la part du notaire, et ceci parce qu'il est souvent la pièce la plus dispendieuse de la maison; aussi, l'officier en donne-t-il parfois une description assez détaillée en précisant la hauteur du feu du poêle, le nombre de feuilles du tuyau ainsi que les instruments qui l'accompagnent: la pelle de fer, la casserolle, 2 les pincettes et le tisonnier.

Trois logis seulement (deux charpentiers et un menuisier)
ne possèdent pas leur poêle; tous les autres ont au moins un poêle
simple, quelques-uns même, le maître menuisier et deux menuisiers,

La casserolle (appellée encore plus souvent cassolette) semble être une sorte de cendrier destiné à recevoir les cendres du poêle.



Poêle simple (à un pont), en fonte, fabriqué aux Forges Saint-Maurice à Trois-Rivières, c.1820. Hauteur: 62.8 cm; largeur: 59 cm; profondeur: 52.6 cm; pieds 22.2 cm. Initialé "F. St.M." sous la porte. (Photo: MNC 77-137)

ont équipé leur maison d'un poêle double.³

Les poêles simples, c'est-à-dire à un seul pont, devaient ressembler sensiblement à celui de la photo; ils servaient d'une part à chauffer la maison et d'autre part à recevoir les marmites, les chaudrons et les bouilloires. Le métal de fabrication n'est généralement pas donné sauf pour quatre où il est précisé qu'ils sont en fer; comme les autres sont évalués sensiblement au même prix il est à penser qu'ils devaient être de même métal. Quant à la hauteur du poêle (sans les pieds) nous la connaissons pour trois cas: les charpentiers H. Denis et M. Bonhomme en ont respectivement un de 18 et 24 pouces et celui du menuisier A. Bélanger atteint 2 pieds et demi. Presque tous les poêles sont cités avec leur tuyau. Le nombre de feuilles de ces tuyaux est assez standard; il se situe en général entre 7 et 10 feuilles.

Le poêle double ou à deux ponts est plus élaboré et coûte plus cher; alors qu'un poêle simple est généralement évalué à 2 ou 3 livres le poêle double dépasse toujours 4 livres. La partie inférieure contient le feu tandis que les aliments cuisent dans la partie supérieure.

Mais l'achat d'un poêle à deux ponts ne signifie pas l'abandon du poêle simple; comme les hivers sont froids et les Canadiens sont portés, semble-t-il à surchauffer, posséder plusieurs

^{3.} Deux des trois habitations dépourvues de poêles ont sans doute une cheminée car les notaires ont relevé des trépieds sur lesquels reposent des chaudrons. La troisième, celle de J. Robinet, doit elle aussi être équipée d'une cheminée mais aucun indice pour l'instant ne peut le confirmer.

^{4.} Il semble qu'on dise fer pour fonte.

^{5.} J. Lambert, Travels Through Canada and the United States. London, C. Cradock, 1813, Vol. 1, p.314-317.

poêles est un signe de confort et un gage de sécurité. Ainsi ceux qui peuvent se le permettre aiment garnir leur maison de plusieurs poêles; on cherche au moins à ce qu'il y en ait un par étage, l'un dans la pièce principale au rez-de-chaussée et l'autre au grenier. La remarque cependant ne s'applique guère aux charpentiers (car deux d'entre eux n'en ont pas du tout et chez les autres on en compte qu'un seul par ménage), 6 elle vaut plutôt pour les menuisiers qui en général sont mieux équipés et dont quatre possèdent un deuxième poêle. Le maître menuisier est même riche d'un troisième: sa maison comprend un poêle double dans la pièce centrale et deux poêles ordinaires au grenier. Tous ces poêles cependant sont d'inégales valeurs et il est rare qu'on ait deux bons poêles dans une même maison: le meilleur prend toujours place dans la cuisine ou dans la pièce principale; l'autre, le vieux (qui ne vaut ordinairement pas une livre), sert à chauffer le grenier, la boutique ou une chambre.

b) L'éclairage

Le soir venu, si l'on excepte la simple lueur produite par le feu de la cheminée, les familles faisaient usage de trois sources principales de lumière: la chandelle, la lampe à l'huile et le fanal. La chandelle toutefois était de loin le système

^{6.} A moins qu'ils en aient loué pour l'hiver; nous ne savons si c'était une pratique courante mais elle existait. On en trouve des traces dans les inventaires; Cyrias Wippert par exemple est un aubergiste qui en plus de pratiquer son métier loue des poêles. Ses tarifs varient entre l et 3 livres pour un poêle simple mais malheureusement on ne dit pas sur combien de temps s'étendent ces locations. Archives nationales du Québec, Québec, greffes de Jean Bélanger, 8 mars 1819.

le plus répandu et on la retrouve dans presque toutes les maisons même si certaines n'étaient pas munies de chandelier. 7

Il n'est pas impossible que les femmes aient fabriqué ellesmêmes ces chandelles avec du suif blanc mais, comme la ville de Québec possède déjà à l'époque des manufactures de chandelles comme celle de W. Smith sur la rue Couillard et celle de A. et T. Wilson à Saint-Roch, il se peut fort bien que les familles à l'aise aient préféré les acheter. Cinquante pour cent des familles se servent d'une paire de mouchettes pour moucher les chandelles mais deux familles seulement ont un porte-mouchette.

Le fanal était également utilisé et on le retrouve cité dans cinq inventaires (4 menuisiers et un charpentier). Le fanal devait correspondre à ce qu'on appelle généralement la lanterne et qui fut fort répandue jusqu'au milieu du XIX siècle. Cette lampe est ordinairement cylindrique et faite d'une feuille de fer blanc percée d'ajours pour laisser filtrer la lumière de la chandelle tout en la protégeant du vent car on l'utilisait surtout pour les déplacements à l'extérieur. Un deuxième modèle moins répandu consistait en une boîte carrée composée de quatre fenêtres en verre: cette lanterne fournissait un bien meilleur éclairage mais elle coûtait aussi plus cher que le modèle précédent dont le prix se situait aux environs de 7 chelins.

^{7.} Sur 23 chandeliers nous en trouvons un en fer, un en cuivre et un en bronze.

^{8.} Comme on ne trouve pas de moules, il est à penser que pour fabriquer les chandelles on devait simplement plonger à plusieurs reprises la mêche dans le suif fondu en attendant à chaque fois que la nouvelle couche soit bien refroidie et durcie.

^{9.} Herald Miscellany and Advertiser, 23 et 30 novembre 1789.

Le troisième appareil d'éclairage est la lampe qu'on trouve dans quatre inventaires (dont 3 menuisiers). Bien qu'on ne le précise généralement pas (sauf un cas), il doit s'agir de lampes à l'huile fonctionnant à l'huile animale liquide et ressemblant d'assez près au modèle "bec de corbeau" que nous reproduisons en photo. Ces lampes sont faites d'un récipient généralement ouvert, à fond plat, qui contient l'huile et dans laquelle trempe une mèche de coton; de plus, elles sont ordinairement munies d'un montant en forme de potence prolongée par une tige qui se termine en crochet ou en pointe pour permettre l'accrochage à une crémaillère ou le fichage à une solive ou à la cheminée.

En somme les 17 familles ont un moyen d'éclairage qui est ordinairement la chandelle; cinq d'entre elles seulement possèdent en plus des chandelles une lampe ou un fanal et une seule utilise les trois. Remarquons encore que sur les six derniers foyers, tous, sauf un, ont une prisée dépassant 30 livres.

En conclusion à cette partie sur l'éclairage et le chauffage on voit que c'est davantage dans le chauffage que dans l'éclairage que la révolution technique se fait sentir. Les moyens d'éclairage sont encore très traditionnels et il faudra attendre quelques décennies pour que la lampe au kérosène fasse son apparition. Avec elle la maison va sortir de sa noirceur, ce qui transformera les soirées et permettra une vie nocturne plus active.



Lampe à l'huile ou becde corbeau en fer. Début du XIX^e siècle. Récipient: 14 x 7 x 2.5 cm; montants, 22 cm. (Photo: MNC 77-153)

Fanal en fer blanc troué, XVIII - XIX siècles. Hauteur: 30.5 cm, surmonté d'une poignée de 2.5 cm. Provenance: Québec. (Photo: MNC 77-136)



2. La cuisine et l'entretien

a) L'eau

L'eau est un élément essentiel à toute maison et elle sert à plusieurs fins comme le préparation de la cuisine, la cuisson des aliments, le lavage et la toilette. L'approvisionnement en eau et sa conservation vont donc constituer une partie importante de l'activité domestique.

Comme les maisons de l'époque n'ont pas l'eau courante, si on ne l'achète pas du "charroyeur" d'eau, il faut aller la chercher au point d'eau (source, puits, rivière) 10 et pour ce faire, le contenant le plus utilisé est le seau. 11 Ces seaux étaient parfois placés dans la maison sur un banc à eau et accompagnés d'une tasse de fer blanc avec laquelle on puisait directement l'eau pour la boire ou qu'on utilisait pour verser l'eau dans les cruches, les pots et les carafes.

Outre le seau, les grands récipients qui servaient à conserver l'eau étaient à fonctions multiples: ce sont le quart, la chaudière, les cuves et les cuvettes. Fait en bois, le quart pouvait aussi servir à conserver des matières sèches, du lard

^{10.} Le premier aqueduc ne sera construit qu'en 1853. A. Jobin, Histoire de Québec, Québec, 1948, p.57.

^{11.} Le seau, "siau" ou "sciau", apparaît en 28 exemplaires. Sa désignation varie beaucoup d'un inventaire à l'autre et on peut lire seaux ferrés (12 fois), seaux à baril (7 fois, souvent associé avec le mot paire), seau de bois (3 fois), et seau cerclé (1 fois).

^{12.} Les quarts (une trentaine) se trouvent un peu partout dans la maison depuis la pièce centrale jusque dans la cour en passant par la cave et le grenier. Suivant sa place le quart sert soit à la conservation des aliments, de l'eau, des matières sèches ou au rangement de matériels divers (clous, plumes).

fumé ou du jambon et la chaudière pouvait être employée à cuire des aliments ou encore à garder du lait ou du sel.

Si plusieurs récipients de métal étaient probablement utilisés pour chauffer l'eau, la bombe correspondait plus spécifiquement à cette fin et on la trouvait dans tous les logis.

b) La cuisson des aliments

Comme nous l'avons soulevé précédemment, la cuisson des aliments devait se faire essentiellement sur le poêle et plus rarement dans l'âtre.

L'ustensile sans conteste le plus usité pour faire la cuisine est le chaudron 13 et il figure dans toutes les maisons. Sa taille est variable et les grands pouvaient aussi servir à certains travaux domestiques comme bouillir le linge ou teindre les lainages.

Proche parente du chaudron, la marmite est cependant moins utilisée et on ne la retrouve que huit fois indifféremment chez les artisans riches et modestes.

Enfin la poêle occupe elle aussi une place importante pour la cuisson des aliments et peu de familles peuvent s'en passer. 14

Ces ustensiles forment un ensemble et on les retrouve généralement cités les uns à côté des autres accompagnés parfois

^{13.} Parmi les 28 chaudrons trouvés il est précisé que 8 sont en fer. Trois seulement cependant sont cités avec leurs couvercles, mais peut-être les notaires les considéraienties comme partie intégrante du chaudron.

^{14.} La poêle figure 19 fois.

de la chaudière et de la bombe. Ils sont généralement situés dans la cuisine (quand il y en a une) ou bien dans la pièce commune et figurent ordinairement sur des trépieds situés près du poêle, de l'âtre ou dans celui-ci.

Le mode de cuisson diffère pour chacun de ces ustensiles.

Dans le chaudron, la marmite ou encore la chaudière les aliments sont immergés dans l'eau préalablement chauffée ou non et la cuisson se fait généralement à découvert ou à l'étouffée, c'est-à-dire que la vapeur d'eau dans ce cas ne s'échappe pas. Dans la poêle, la cuisson se fait sans eau mais par l'adjonction d'un corps gras qui pouvait être de la graisse ou de l'huile. 15

Les légumes étaient variés et d'après J. Lambert, le consommateur trouvait sur le marché de Québec des pommes de terre, des carottes, des navets, des betteraves, des oignons, des pois, des fêves, des laitues, des céleris et des choux en quantité pendant une bonne partie de l'année. La cuisinière les mettait généralement à cuire dans le chaudron, la marmite ou la chaudière. La viande aussi devait être le plus souvent consommée bouillie, parfois frite à la poêle, mais rarement grillée car on ne trouve qu'un tournebroche et aucun gril. Le poisson lui aussi était varié et abondant sur le marché et, d'après le même observateur, les amateurs pouvaient souvent y acheter du saumon, de la truite, de la morue, de la perche, de l'esturgeon, du brochet et du

^{15.} Nous avons trouvé un pot contenant de l'huile et un autre de la graisse.

^{16.} J. Lambert, Travels through Canada and the United States. London, C. Cradock, 1813, Vol. I, p.94.

doré. 17 Ces poissons étaient, selon les cuisines, soit frits à la poêle soit bouillis.

Autour de ces ustensiles de base qui constituent le centre de l'activité culinaire en gravitent d'autres dont l'importance est bien moindre. Ce sont les casseroles (six cas) qui figurent le plus souvent sous le nom de "sasse-panne", les couloirs (quatre cas), les tourtières (deux cas), les écumoirs (deux cas), les entonnoirs (deux cas), le poêlon et la lèchefrite (un cas).

La fabrication du pain soulève un problème particulier: celui du lieu de sa fabrication et de sa cuisson. Les familles faisaient-elles leur pain elles-mêmes ou l'achetaient-elles du boulanger? Il est difficile de répondre d'une façon catégorique car diverses considérations interviennent. En effet, même si nous trouvons des huches dans 50% des familles et des fariniers chez un quart d'entre elles, il n'est par ailleurs fait mention d'aucun four pour faire cuire la pâte et nous savons pour l'avoir remarqué précédemment que des poêles doubles ne figuraient que chez trois familles. Ainsi, si la pâte à pain est préparée à la maison, où la fait-on cuire? D'un côté il se peut que les cheminées aient été équipées de fours et qu'on ne l'ait pas mentionné dans les inventaires. D'un autre côté il est aussi possible que certaines ménagères aient fait elles-mêmes leur pâte chez elles pour ensuite aller la faire cuire chez le boulanger ou chez une voisine. Malgré ces éventualités il semble toutefois, vu le nombre important de boulangers que comptait la ville de Québec de

^{17.} Ibid., p.76.

l'époque (63 d'après Mgr. Plessis), ¹⁸ que bon nombre de familles de Québec devaient déjà avoir pris l'habitude d'acheter leur pain directement du boulanger.

Quant aux gâteaux il ne semble pas que les ménagères les faisaient elles-mêmes car nous ne trouvons pas de moule si ce n'est deux tourtières. Plus que des gâteaux cuits au four on mangeait peut-être davantage de gâteaux frits comme les beignets ou les crêpes qu'on faisait cuire dans l'huile bouillante. 19
On achète déjà les biscuits chez les marchands et dans un inventaire le notaire signale un lot de biscuits.

c) La conservation

Pour garder le beurre salé ou différentes graisses, la tinette est assez répandue (une dizaine). Le lard ainsi que d'autres viandes sont conservés dans le saloir (cinq cas) tandis que la conservation d'aliments ou de liquides divers peut aussi se faire dans des barils, des baquets et des jarres.

Les pots ont des fonctions multiples et sont utilisés pour contenir l'eau, le lait ou divers liquides, mais ils servent aussi à conserver certains ingrédients comme la graisse, le sucre et le café. Au nombre d'une cinquantaine, leur matériau de fabrication n'est pas toujours indiqué mais quand il l'est c'est

^{18.} Op. cit., p.6. Pour une population d'environ 20,000 habitants.

^{19.} Ph. Aubert de Gaspé rapporte que pendant sa jeunesse on faisait encore des croquignoles: beignets à plusieurs branches qu'on faisait cuire en les jetant dans le saindoux bouillant. Les anciens Canadiens. Montréal, Fides, 1961, p.101.

le grès qui tient la première place (douze cas) suivi des pots de terre (cinq cas), de "faillance" (quatre cas) et de ferblanc (deux cas).

La terrine dans laquelle on peut préparer ou conserver les aliments est soit en grès, soit en fer-blanc, soit en terre. Objet courant chez les menuisiers qui en totalisent une vingtaine, elle est rare chez les charpentiers chez qui on en compte une seule.

Le sel était souvent présenté dans des salières et sur sept, nous en avons relevé une en fer-blanc, une en bois et une en cristal. Le poivre au contraire semble peu intervenir dans l'assaisonnement des plats et on ne compte que deux poivrières et une boîte à poivre. De même les condiments paraissent peu employés et on ne trouve qu'un seul moutardier. Le sucre, parfois vendu en pain, était conservé dans des sucriers et le thé dans des boîtes à thé.

d) Les repas

Les repas se déroulaient dans la pièce commune et se prenaient sur la table qui, à l'occasion, pouvait être couverte d'une nappe. ²¹ Les serviettes étaient probablement peu employées et seulement trois familles aisées en usaient.

^{20.} En grande quantité, le sel était probablement conservé dans des chaudières près du feu pour éviter l'humidification. Du reste, une chaudière est signalée avec du sel.

^{21.} Sans pouvoir évaluer exactement leur nombre car il est à penser que plusieurs sont restées en la possession des survivantes avec les hardes et linges, nous en comptons une cinquantaine dont 19 en toile du pays, 2 en toile de Russie et une oeuvrée.

Les aliments devaient ordinairement être servis directement du chaudron ou de la marmite à l'assiette, mais ils pouvaient aussi être servis dans des plats. 22 La soupe, elle, passait probablement le plus souvent du chaudron à l'assiette car le "plat à soupe" ou soupière n'est cité que deux fois.

Du plat la nourriture était redistribuée aux membres de la famille dans des assiettes qui devaient être creuses, ²³ car on ne trouve la mention d'assiettes plates que dans le seul inventaire du riche menuisier P. Emond. Tandis que chez les menuisiers le nombre d'assiettes dépasse presque toujours le nombre de personnes, chez les charpentiers il lui est souvent inférieur. Chez ces derniers et souvent même chez les premiers, il est à penser que l'assiette unique que l'on garde du début à la fin du repas devait être la règle. ²⁴

Le plus souvent en étain ou en fer et rarement en argent (deux cas) les cuillères sont nombreuses chez tous et seules trois familles très démunies n'en sont pas équipées (Philippon, Maçon et Belleau). Plus répandues encore que les cuillères, les fourchettes sont employées chez seize artisans et sur la centaine inventoriée, douze sont en fer, six en acier et cinq en argent. L'idée que la viande devait être le plus souvent consommée bouillie trouve

^{22.} Sur une trentaine, une dizaine sont en falence, 8 en fer blanc, 8 en terre et 3 en grès.

^{23.} Parmi les 200 assiettes comptées, 46 sont en faiences, 12 en porcelaine, 12 en grès et 6 en terre.

^{24.} On peut dire cependant que les deux écuelles trouvées (l'une en fer et l'autre en argent) sont déjà les vestiges d'un autre temps et que cette dernière a vraiment cédé sa place à l'assiette creuse.

confirmation dans la rareté des couteaux. ²⁵ Inexistants dans trois habitations, ils sont à l'unité dans une famille pourtant nombreuse et plutôt rares (entre 3 et 6) chez les autres. L'argenterie, elle, représente un vrai signe de richesse et seuls les deux menuisiers les plus fortunés purent s'offrir ce luxe. Chez M. Routier on trouve 7 cuillères à soupe et à thé, 2 gobelets et une cuillère à potage en argent, le tout évalué à 10 livres 12 chelins 6 pences.

L'eau et à l'occasion le vin étaient servis sur la table dans des carafes, des cruches, des pots et même des bouteilles. Pour boire, on se servait des bols, des tasses, des gobelets ou des verres.

Les bols, "bolles" ou "boles", sont très nombreux et se retrouvent chez tous. 26 Les tasses sont plus rares (une quinzaine) et apparaissent toujours accompagnées de soucoupes ou placées près du "thé pot": ce qui correspond peut-être à l'usage nouveau de boire le thé et le café dans des tasses plutôt que dans des bols.

Les gobelets, bien qu'au nombre de 23, sont peu communs car ils se partagent seulement entre trois familles. ²⁷ De même, bien que les verres ou "vers" soient assez répandus, toutes les familles n'en possèdent pas. S'il est à supposer que l'on y sert

^{25.} A moins qu'ils aient fait usage de couteaux de poche comme le suggère Ph. Aubert de Gaspé, op. cit., p.69.

^{26.} Pour la grande majorité nous ignorons le matériau de fabrication et sur 69 plus 2 lots, 6 sont dits en grès et un en falence. Cinq sont plus grands que les autres et servent peut-être de saladiers.

^{27.} Six sont en verre et deux en argent.

indistinctement de l'eau, du vin ou des alcools, certains semblent destinés plus particulièrement à la consommation du vin ou de l'eau. Ainsi, chez le charpentier Michel Bonhomme dit Dulac le notaire signale 3 verres à vin et 3 verres à eau, et chez le maître menuisier L. Huppé 16 verres à vin. Sur une soixantaine de verres 10 sont à pied et 7 sont petits. Les petits verres servaient-ils à boire l'alcool et les verres à pied le vin? Nous pouvons le penser. ²⁸

Outre les boissons froides on consommait aussi des boissons chaudes comme le thé et le café. 29 Le café était préparé et servi dans des cafetières et le thé dans des théières. Si toutes les familles de menuisiers se servent de ces récipients, seulement deux charpentiers en ont; ce qui ne veut pas dire toutefois que les autres ne buvaient ni thé ni café car ils pouvaient très bien les préparer dans d'autres récipients. Le café était acheté moulu car trois familles seulement faisaient usage du moulin à café.

Le rangement de tout ce matériel, après le repas, n'est pas facile à déterminer vu qu'il y a peu de buffets, que les tables ne semblent pas, sauf exception, avoir de tiroir et que les meubles sont rares. Il reste à penser que si les armoires, coffres ou commodes pouvaient contenir les quelques pièces les plus fragiles et les plus précieuses, l'ensemble de la vaisselle devait être le plus souvent disposé sur des rayons placés contre le mur ou parfois même encastrés dans le mur.

^{28.} La moyenne des verres chez les familles qui en ont varie entre 2 et 6; P. Emond et L. Huppé sont les seuls à en posséder plus.

^{29.} Sur 13 cafetières une est faite de cuivre et parmi les 13 "thé pots" deux sont en grès et un en fer blanc.



Terrine à bec verseur, intérieur vernissé. Dimensions: diamètre du haut, 25.5 cm, diamètre du bas, 10 cm. Provenance: Ile d'Orléans. (Photo: MNC 77-140)

e) L'entretien

Avec deux balais et quelques brosses à plancher nous réunissons là tous les objets trouvés dans les inventaires et qui pouvaient servir à l'entretien de la maison. Cela laisset-il supposer un certain laisser-aller? Il n'est pas interdit de le penser, mais il se peut aussi que les notaires aient négligé d'inscrire ces objets peut-être souvent vieux et sans valeur. La vaisselle qui devait se faire dans de petites cuves ou encore dans des cuvettes ne devait pas être essuyée car nous ne trouvons ni linge à vaisselle ni torchon.

Suivant l'importance de la lessive, le lavage du linge était fait lui aussi soit dans les cuvettes soit dans les cuves. Parfois on battait le linge au battoir et on l'étendait sur un cheval à linge. Le linge propre avant d'être rangé était repassé à l'aide du fer à flasquer ou à repasser.

Pour la toilette corporelle on utilisait probablement à nouveau les cuvettes car les bassins sont rares. Enfin, on se demande comment ces gens s'essuyaient car on compte très peu d'essuie-mains et de serviettes. 30

3. Le coucher

S'il paraît évident que dans toutes les maisons il devait y avoir des lits, dans deux inventaires, celui du charpentier M. Bonhomme dit Dulac et celui du menuisier P. Lorty, le notaire

^{30.} Six familles ont des serviettes ou des essuie-mains et seule la famille de Pierre Emond possède les deux.

n'en fait pas mention. Comme ces deux artisans ne sont pas particulièrement démunis et que leur inventaire ne semble pas incomplet, leur cas peut être rapproché des sept autres où le notaire ajoute dans l'inventaire la note suivante: "a été laissé au dit...son lit garni...". Donc même si le notaire pour une raison inconnue n'a pas signalé la literie, il reste à penser qu'ils en avaient une mais qu'elle n'a pas été évaluée parce que considérée comme faisant partie des biens du survivant.

Dans trois cas sur sept où le lit garni a été laissé au survivant le notaire en donne une description assez détaillée. Ainsi dans l'inventaire du menuisier A. Bélanger nous apprenons qu'il "a été laissé au dit requérant ses hardes et linges, son lit garni consistant en un lit de plume, une paillasse, une paire de draps, un traversin, deux oreillers, une couverte, une courtepointe d'indienne et une couchette avec un tour de lit d'indienne". Le lit garni pouvait comprendre aussi un matelas, grand coussin de toile ou de coton rembourré de laine ou de bourre et qu'on plaçait sur la paillasse. Beaucoup plus onéreux que la paillasse, laquelle est ordinairement remplie de paille, on ne trouve le matelas que chez le riche menuisier P. Emond qui en a deux et chez G. Wimet, charpentier assez aisé. Mais alors, le premier n'a pas de paillasse et le second pas de lit de plume. Ce dernier, qui consiste en un grand sac rempli de plumes, est placé au-dessus de la paillasse et du matelas. Parfois cependant, comme chez le maître menuisier et chez le charpentier H. Denis, le lit de plume peut reposer à même la couchette.

A trois occasions aussi, un "tour de lit" accompagne les couchettes. Ainsi, dans la maison du même H. Denis, il y avait "une couchette à l'anglaise en merisier plus un tour de lit d'indienne fond bleu". Il semblerait donc qu'au-dessus de la couchette il y avait un câdre de fer suspendu au plafond et duquel pendait le tour de lit ou bien que le terme de couchette a été pris dans le sens de bois de lit. La couchette serait alors un lit pourvu de colonnes hautes et surmonté d'un ciel de De ce dernier nous savons seulement qu'il est en indienne (deux cas sur trois) mais nous ne pouvons pas dire s'il fermait le lit complètement de haut en bas (protection contre le froid) ou bien s'il n'était qu'une courte pièce de toile servant de garniture. Le lit garni est généralement accompagné d'un traversin et de un ou deux oreillers que l'on suppose tous bourrés de plumes ou de coton. Le lit garni est une pièce importante du mobilier et son prix se situe aux alentours de 2 livres. Objet onéreux, il est réservé au couple et seuls les artisans très démunis n'en ont pas.

Dans les familles nombreuses, les enfants dorment parfois seuls, parfois à deux et même à trois dans le même lit. Ils occupent soit des couchettes, soit des baudets ou encore des "settle-bed". Seules certaines familles font preuve d'un intérêt particulier pour les enfants et possèdent "des couchettes d'enfant" ou "petite couche". Les bébés ont généralement leur berceau qui est appelé "ber". Couchettes, baudets ou "settle-bed" sont garnis soit d'une paillasse soit d'un matelas

ou encore d'un lit de plume mais dans un cas seulement, des deux, c'est-à-dire de la paillasse et du lit de plume.

Si la plupart des foyers ont leur lit garni pour les parents et des lits divers pour les enfants, certaines familles plus démunies ne correspondent pas à cette norme. Ainsi chez les charpentiers misérables que sont A. Belleau et J. Maçon on ne trouve chez le premier qu'un lit de plume, une paillasse et une couchette pour les parents et les cinq enfants, et chez le deuxième qu'une paillasse et qu'une couchette pour le couple et les deux enfants.

Pour se protéger des froidures de l'hiver, on utilisait les couvertures appelées "couvertes" dont le matériel n'est pas indiqué mais qui devait être de coton ou de toile. Dans deux cas seulement, une "couverte" est spécifiée en laine et une autre en loup-marin, mais la précision du matériel indique peut-être qu'il s'agit là d'un matériel particulier. Les lits garnis sont souvent accompagnés d'une couverte mais elles ne sont pas nombreuses et s'il y en a en général une par lit (lit garni ou autre) certains lits ne semblent pas en avoir du tout. Ainsi le menuisier J. Robinet et le maître menuisier L. Huppé n'en possèdent chacun qu'une seule, l'un avec une famille de trois enfants l'autre avec une famille de quatre enfants.

Ces cas s'expliquent d'autant plus difficilement qu'on ne trouve chez eux ni courtepointe ni couvre-pieds pour y suppléer. Les courtepointes, ces couvertures de lit piquées, doublées d'ouate, de coton ou de laine étaient onéreuses et longues à

fabriquer et on ne les rencontre que dans les familles fortunées comme celle de P. Emond qui en possède trois, ou aisées comme celles de F. Trépagné qui en a également trois, de G. Wimet (deux) et de A. Bélanger (deux en indienne). Le couvre-pieds encore plus que la courtepointe doit être considéré comme un signe extérieur de richesse car on ne le retrouve à deux exemplaires que chez le fortuné P. Emond.

La pauvreté en couvertes, courtepointes et couvre-pieds de même que l'absence de bassinoire laisse à penser que les maisons canadiennes devaient être bien chauffées en hiver, ou bien que les personnes dormaient soit avec leurs habits de jour soit à moitié dévêtues, car dans la liste des hardes et linges des familles nous ne trouvons pratiquement pas d'articles qui auraient pu tenir lieu de vêtements de nuit.

On dormait aussi dans des draps et toutes les familles qui sont bien équipées en lits ont en général les paires de draps correspondantes. Mais là encore, la richesse intervient et si certaines familles aisées ont plus de paires de draps que de lits, les familles modestes en ont juste en nombre suffisant tandis que les familles encore plus pauvres n'ont parfois même pas cela. En coton ou en toile, les prix des draps varient beaucoup et si certains peuvent valoir 20 chelins pour cinq, d'autres peuvent atteindre une livre pour trois. Les "têtes d'oreillers" (taies d'oreillers) quant à elles sont l'exclusivité des familles à l'aise.

Essayons maintenant d'imaginer ce qui se passe à l'intérieur des maisons quand vient l'heure d'aller au lit. Dans les maisons



Berceau rustique en pin. Longueur: 76.5 cm; largeur: 38 cm; hauteur: 33 cm. Provenance: Masham, P.Q. (Photo: MNC 77-139) avec seulement une pièce centrale et un grenier, la salle commune va se transformer en dortoir pour les parents et les enfants. Et à moins que cette pièce principale ait été équipée de rideaux permettant de créer des espaces plus réduits, on ne devait pas y trouver beaucoup d'intimité.

Là où il y a une chambre ou plus, les parents retrouvent la leur et les enfants s'installent soit dans la pièce centrale, soit dans l'autre chambre ou encore avec les parents. Parfois cette chambre est appelée cabinet et dans ce cas, il s'agit peut-être plus d'une alcôve que d'une pièce indépendante. Le grenier toutefois, dans ces deux types de maisons, peut aussi servir de chambre pour les enfants et M. Routier par exemple y fait coucher les quatre siens.

Si l'intimité du couple n'était pas chose courante, on constate que dans certaines maisons cependant, les parents s'étaient réservés un endroit particulier. Celui-ci pouvait même être bien meublé telle la chambre du couple L. Huppé qui comprenait un bureau de pin, deux commodes, (l'une en cerisier, l'autre en pin), une vieille table de noyer, une table ronde en acajou, six chaises et dans un petit cabinet annexe un lit garni. Peu de chambres toutefois semblent avoir été aussi bien meublées et, en règle générale, on ne trouvait en plus du lit qu'un coffre contenant les vêtements et sur lequel pouvaient prendre place un petit tapis et une cassette.

Des rideaux ornaient parfois la fenêtre et sur les murs, on accrochait quelques fois des images religieuses ou un Christ.

Ces chambres étaient chauffées par la diffusion de la chaleur venant de la pièce centrale et n'étaient que très rarement munies d'un poêle.

Aussi, sauf exception, la paillasse à même le plancher n'existe pas et si chacun n'a pas son lit, tout le monde dort au moins dans un lit plus ou moins bien équipé. Une promiscuité existe, due à la source unique de chaleur, mais quand celle-ci est plus puissante ou qu'il y a plus d'un poêle, on cherche à s'isoler.

4. Articles divers

Outre l'équipement domestique essentiellement utilitaire, les familles investissent aussi dans des objets moins nécessaires comme les objets décoratifs, les articles religieux, les livres et les objets personnels.

L'image simple et austère des maisons qui ressortait jusqu'ici de notre texte reste inchangée car les éléments décoratifs sont rares. Ils consistent surtout en miroirs et en câdres et plus rarement en tapis, vitreaux et niches. Les notaires font une distinction entre les grands et les petits miroirs et si certains foyers en totalisent plusieurs, chaque famille en a au moins un petit. Les câdres sont déjà plus rares et ne décorent l'intérieur des maisons que de cinq de nos artisans.

Comme nous l'avions soulevé dans la critique des sources, les objets et livres de piété sont rares et nous trouvons la présence d'un Sacré-Coeur, d'un bénitier, d'images, d'un Christ ou encore de livres religieux dans seulement 33% des maisons.

Tous sont des menuisiers excepté un charpentier qui possède

12 livres parmi lesquels on peut supposer l'existence de
quelques livres religieux. La raison de cette rareté, outre
l'explication avancée dans la critique des inventaires, à savoir
la réticence de certaines personnes à vendre leurs objets
religieux, apparaît également fortement liée à la fortune car
les pauvres sont les seuls à ne pas en avoir.

Sur cinq lecteurs, nous connaissons les titres des livres de trois d'entre eux. Chez deux, la lecture est essentiellement religieuse et ils n'ont que des livres de dévotion. Par contre chez P. Emond³¹ la lecture est aussi un moyen de connaissance et de culture; nous trouvons chez lui, en plus des livres religieux, des livres scientifiques tel qu'un traité d'astronomie, un livre d'architecture et des livres de littérature: un Télémaque, deux Voyages de France.

Parmi les objets personnels, il faut distinguer les objets d'hygiène des autres moins nécessaires comme les bijoux. Chez les hommes, ce sont les rasoirs qu'on rencontre le plus souvent mais un seul a un plat à barbe; pour les femmes nous ne trouvons qu'un seul peigne. Bien que cette pénurie d'articles de toilette soulève des interrogations, il nous semble que ces données ne sont pas très révélatrices et que la plupart de ces objets personnels furent laissés aux survivants.

Les bijoux étaient choses rares et seuls quelques menuisiers fortunés purent faire cadeau à leurs femmes de colliers et de pendants

^{31.} Il possède une <u>Semaine Sainte</u> et une <u>Croyance de l'Eglise</u>.

d'oreilles. De même les montres, bien que peu communes, ne sont pas absentes et on en retrouve une dans quatre inventaires (trois menuisiers et un charpentier): parmi celles-ci, il y a une montre de femme, deux sont en argent et l'une a même un double boîtier d'argent valant 4 livres.

Les bijoux, les papiers importants et le tabac pouvaient être rangés dans de petites boîtes de métal ou de bois; ici, l'une est en plomb, deux en acajou et une en érable.

Pour s'abriter de la pluie quelques personnes utilisaient déjà le parapluie. Relevons encore quelques articles disparates qui ne paraissent qu'à un seul exemplaire: un évantail, une valise et un damier avec dames, objets qu'on retrouve bien entendu chez les plus fortunés.

CONCLUSION

Le tableau que nous venons de tracer des intérieurs domestiques de ces artisans du bois est loin d'être complet; il permet tout au moins de dégager quelques traits essentiels.

Rappelons d'abord que menuisiers et charpentiers du bâtiment ne sont pas également fortunés et que les premiers habitent des maisons mieux équipées que les derniers. Pour tous cependant, la création d'un foyer implique la possession d'une maison et la plupart sont propriétaires de leur maison, même modeste, et du terrain sur lequel elle est construite.

Au début du XIX^e siècle, un ouvrier du bois aisé de la région de Québec habite souvent dans un quartier commercial de la ville de Québec ou au coeur de son village, mais rarement dans un secteur exclusivement ouvrier comme le faubourg Saint-Jean et le faubourg Saint-Roch ou encore loin d'une agglomération. Sa maison est quelques fois en pierre mais le plus souvent en bois de pièce sur pièce; elle a deux étages et comprend deux ou trois pièces (plus le grenier) alors que celle de son confrère moins fortuné est toujours en bois, d'un seul étage (plus le grenier) et parfois sans aucune division au rez-de-chaussée. Le riche artisan peut aussi être propriétaire de terrains et d'animaux, ce que l'artisan plus pauvre ne peut guère ou pas se permettre.

A l'intérieur de la maison les différences reposent en partie dans la quantité d'effets mobiliers mais aussi dans leur

qualité. A la place d'une table en pin, la famille fortunée aura pu faire l'acquisition d'une table en bois plus recherché comme le noyer et autour de celle-ci prendront place un plus grand nombre de chaises. Des petites tables en acajou ou en noyer garnissent aussi la salle commune ou la chambre à coucher des logis les plus cossus. Les coffres par contre sont en nombre à peu près égal chez les uns et chez les autres. Quant aux armoires, commodes et buffets, les riches possèdent deux de ces trois pièces tandis que les moins fortunés n'en ont qu'un seule. De même, ils peuvent posséder deux ou trois autres meubles tels que la bergère, le sofa, l'horloge, le guéridon ou le pupitre, alors que les autres n'en ont aucun.

Tous les parents ont un lit avec une literie plus ou moins abondante et riche sauf quelques couples très démunis. Quant aux enfants, les mieux lotis dorment sur des couchettes ou des lits d'enfants tandis que les autres se contentent de baudets, de "settle-beds" ou de paillasses.

Le chauffage, comme nous l'avons vu, est en voie de transformation; peu de maisons font seulement usage du foyer et la plupart possèdent en outre un poêle simple de plus ou moins bonne qualité. Certaines familles encore mieux équipées détiennent aussi un deuxième poêle ou un poêle à deux ponts.

La chandelle reste le moyen d'éclairage le plus commun auquel s'ajoutent, selon la fortune, la lampe à l'huile ou le fanal et exceptionnellement les deux.

Dans à peu près toutes les cuisines on retrouve un équipement de base composé des principaux articles suivants: la bombe, le chaudron, la marmite, le poêle, la tinette, la terrine, la cruche, la carafe, la chaudière, le quart et les deux seaux, des plats, des pots, des assiettes creuses, des bols, des fourchettes, des cuillères et des couteaux. Les familles riches, non seulement détiennent ces articles en plus grand nombre, mais y en ajoutent d'autres, certains moins indispensables à la préparation des aliments comme l'entonnoir, l'écumoire, la lèchefrite, la tourtière, et certains articles servant à la préparation et à la consommation de boissons comme la cafetière, la théière, les tasses et les soucoupes, les verres à vin et les gobelets. Enfin, est-il nécessaire de le rappeler, seuls les couples les plus fortunés se paient des articles en argent, des bijoux ou des livres.

Au terme de cet exposé, il faut encore signaler, bien que nous ayons choisi de ne pas développer cette question, que dans ces logis d'ouvriers du bois du début du XIX^e siècle, la maison n'est pas seulement le lieu où l'on habite mais parfois aussi l'endroit où l'homme travaille, exerce son métier. Ainsi, quatre menuisiers et un charpentier ont un établi dans leur grenier et le maître menuisier en a même trois.

D'autre part, contrairement à ce qui se passe dans les maisons d'habitants, les femmes de menuisiers et de charpentiers de Québec ne semblent pas pratiquer l'artisanat de sorte que l'on compte très peu d'instruments pour ce genre de travail dans leurs maisons.

Les inventaires après décès, nous l'avons vu, constituent une source d'informations importante mais ils restent cependant muets sur plusieurs questions auxquelles il faudrait pourtant répondre. Les descriptions des maisons par exemple sont généralement absentes et elles ne nous renseignent pas sur la grandeur des pièces, le nombre et la grandeur des fenêtres et des portes, la localisation et la description des escaliers, les matériaux utilisés pour les toitures, ni si les murs étaient peints ou non. Des éléments de réponse pourraient cependant être trouvés dans les archives des marchés de construction.

De même il serait intéressant de connaître les apports respectifs des fiancés au moment du mariage. On sait que l'homme apportait généralement des biens immobiliers et de l'argent et la femme une dot, mais il n'a jamais été bien défini en quoi consistait cette dernière. La fiancée apportait-elle au début du XIX^e siècle un coffre, une armoire ou un lit? Les inventaires après décès ne le disent pas clairement et il faudrait pour le savoir faire des recherches dans les contrats de mariage.

L'étude de la vie et des maisons traditionnelles connaît une grande vogue actuellement au Québec comme dans toute l'Amérique et des études intéressantes ont été produites au cours des trente dernières années. Un aspect qui surprend toutefois dans certaines de ces études est le manque de discernement ou de rigueur dans le choix de ces maisons dites traditionnelles. Les maisons qui ont survécu au temps et aux destructions sont-elles les plus représentatives de notre

architecture traditionnelle? Pour bien répondre à cette question il faudrait, à mon avis, faire des recherches beaucoup plus approfondies sur les maisons disparues, lesquelles furent peut-être moins solides, plus humbles et moins jolies mais qui n'en restent pas moins représentatives de notre patrimoine. On a parfois l'impression qu'en écrivant l'histoire, certaines personnes y projettent leurs désirs de grandeur ou leurs désirs d'avoir eu un passé plus glorieux qu'il ne fut; ils contribuent ainsi inconsciemment à entretenir l'illusion d'un paradis perdu et à créer de fausses identifications. Comme la population est à la recherche d'une identité, on en profite pour lui vendre un mythe: celui de la belle et grande maison de pierre "traditionnelle" richement équipée, image qui ne correspond quère avec celle que nous venons de décrire. Et pourtant les artisans étudiés ici n'étaient certainement pas les plus démunis des habitants de la ville de Québec du début du XIX^e siècle.

INDEX

Animaux: 18, 20

Bélanger, André: 4, 17-18, 28, 31, 46, 62, 65

Bélanger, Jean: 4

Belleau, Jean-Marie: 4, 19-20, 57, 64

Bernier, L.S.: 4

Bonhomme, Michel: 4, 19-20, 29, 32, 41, 46, 59, 61

Boudreault, Etienne: 4

Boulangers: 4, 54

Campbell, Archibald: 4

Chauffage: 17, 19, 23, 43-47, 72

Chalifour, Joseph: 4, 19-20

Charpentiers: 9, 10-16, 24, 47, 71

Coucher (le): 61-68, 72

Couvreurs: 9

Cuisine et alimentation: 51-61, 73

Denis, Hypolite: 4, 19-20, 46, 62, 63

Dettes (actives et passives): 16-22

Eclairage: 17, 19, 23, 47-50, 72

Emond, Pierre: 4, 17-18, 21, 27, 32, 40, 41, 57, 62, 65, 69

Equipement domestique: 17, 19, 22, (voir cuisine et alimentation).

Faribault, B.: 4

Forgerons: 9

Gagnon, Pierre: 4

Giroux, Michel: 4, 17-18, 31

Huppé, Louis: 4, 17-18, 22, 59, 64, 67

Inventaires après décès: 11-15, 74

Lelièvre, Roger: 4

Lingerie: 12, 18, 20, 23

Lit et literie: voir coucher (le)

Lorty, Pierre: 4, 17-18, 61

Maçon, Joseph: 4, 19-20, 57, 64

Maisons (localisation, architecture): 26-33, 71

Matériel (divers): 18, 20, 23

Menuisiers: 9, 10, 16, 17-18, 24, 71

Mobilier: 17, 19, 22, 33, 43, 71-72

Outils: 18, 20, 23

Philippon, Yves: 4, 19-20, 40, 57

Prisées: 16-25

Racine, Jérome: 4, 16, 17-18

Robinet, Jacques: 4, 17-18, 64

Routier, Michel: 4, 17-18, 21, 27, 28, 58, 67

Selliers: 9

Tanneurs: 9

Tonneliers: 9

Trépagné, François: 4, 19-20, 65

Verreau, Augustin: 4, 17-18, 27, 32

Vêtements: 12, 19, 21, 23

Wimet, Gabriel: 4, 19-20, 27, 32, 40, 62, 65

MERCURY SERIES PUBLICATIONS

Each component of the National Museum of Man, (the History and Communications Divisions, the Canadian Ethnology Service, the Archaeological Survey of Canada, the Canadian Centre for Folk Culture Studies and the Canadian War Museum), provides papers for publication in the Mercury Series. These are available from the following address on receipt of a cheque made payable to the Receiver General of Canada. Since the mark-up on these publications is negligible no discount is allowed for bulk or institutional sales.

Marketing Services Division, National Museums of Canada, 300 Laurier Avenue West, Ottawa, Ontario KIA 0M8

At present the History Division Mercury Series consists of the following papers:

PUBLICATIONS DE LA COLLECTION MERCURE

Chaque division du Musée national de l'Homme, (l'Histoire, les Communications, le Service canadien d'ethnologie, la Commission archéologique du Canada, le Centre canadien d'études sur la culture traditionnelle et le Musée canadien de la Guerre), fournit des articles à la Collect: Mercure. On peut les commander de la source ci-dessous, en adressant une demande accompagnée d'un chèque libellé au nom du Receveur Général du Canada. La marge de profit étant très mince, il est impossible d'accorder des escomptes de quantité ou d'établisse ment.

Service du Marketing, Musées nationaux du Canada, 300 ouest, avenue Laurier Ottawa, Ontario KIA 0M8

La division d'Histoire a déjà contribué à la Collection Mercure les numéros suivants:

1972

No. 1 "The Twenties in Western Canada" edited by S.M. Trofimenkoff. 259 p. \$2.50

Ten papers presented at the Western Canada Studies Conference in March, 1972, which treat a broad spectrum of social and political topics in western Canada. Authors include D. Bercuson, Don Page, J. Thompson and Pat Roy.

1973

No. 2 "History Division: Annual Review 1972" by F.J. Thorpe. 22 p. On request

No. 3 "Mid Forests Wild: A Study of the Concept of wilderness in the Writings of Susanna Moodie, J.W.D. Moodie, Catherine Parr, Traill and Samuel Strickland, c. 1830-1850" by Edward H. Dahl. 59 p., 4 illustrations. \$1.00

This brief study uses content analysis to provide a refreshing approach to understanding the experience of early Canadian pioneers.

1974

- No. 4 "History Division: Annual Review 1973" edited by F.J. Thorpe. 22 p.; on request.
- No. 5 "Some Sources for Women's History in the Public Archives of Canada" by Heather Rielly and Marilyn Hindmarch. 93 p., 5 photographs. \$1.50

A selected bibliography of holdings (19th and 20th centuries, English language private papers) in the Public Archives of Canada of interest to the study of women's history.

No. 6 "Le Sauvage: The Native People in Quebec historical writing on the Heroic Period (1534-1663) of New France" by Donald B. Smith. 133 p., 20 photographs. \$1.50

The treatment of native peoples in Canadian History texts is currently the subject of some debate. This paper analyses the treatment of authors who have written on the period prior to 1665, a period of tremendous importance for it was the period of first contact when many of the stereotypes regarding native peoples were set down.

1975

- No. 7 "History Division: Annual Review 1974" edited by F.J. Thorpe. 40 p., 5 plates; on request.
- No. 8 "Un ferblantier de campagne (1875-1950)" par Jean-Pierre Hardy. 61 p., 34 planches. \$1.25

L'outillage et les produits décrits et illustrés dans cet inventaire proviennent tous de la boutique des Lévesque de St-Pacôme, Comté de Kamouraska, ferblantier depuis le dernier quart du 19e siècle. Une brève biographie des deux plus vieux artisans de la famille sert d'arrièreplan historique.

No. 9 "The Social Gospel in Canada: Papers of the interdisciplinary conference on the Social Gospel in Canada, March 21-24, 1973 at the University of Regina" edited by Richard Allen. 353 p. \$4.25

The Social Gospel Movement has long been recognized as one of the creative forces in the development of a uniquely Canadian style of social criticism. The eleven papers presented in this volume examine the movement from a wide variety of perspectives. Five active participants in the movement offer their reminiscences, while five contemporary scholars examine the movement from a range of disciplinary viewpoints, all of which throw new light on a variety of questions. Professor Allen's introduction places the whole movement in an international setting that has not been attempted to date.

No. 10 "Cities in the West: Papers of the Western Canada Urban History Conference - University of Winnipeg, October 1974" edited by A.R. McCormack and Ian MacPherson. 322 p., 8 plates. \$3.75

The relatively recent preoccupation of Western Canadian historians with their urban past has resulted in an imaginative new field of research and writing. The papers presented in this volume sample that research from a variety of perspectives: the development of local government; social life; businessmen and pressure groups; radical politics; and recent trends and perspectives.

No. 11 "A Checklist of Toronto Cabinet and Chair Makers, 1800-1865" by Joan MacKinnon. 203 p., 4 plates. \$2.50

The present checklist of Toronto cabinet and chairmakers is published as an aid to and encouragement of further studies in the field of material history. It indicates the variety and wealth of archival sources available for research, as well as the shortcomings of such material.

No. 12 "Le forgeron de campagne: un inventaire d'outils" par André Bérubé, François Duranleau, Thiery Ruddell et Serge St-Pierre. 71 p., 41 planches. \$1.00

Le métier de forgeron en fut un des plus importants du passé. Par sa contribution à la croissance économique, il occupait une place importante dans la société d'antan. Cet inventaire d'outils a pour but de contribuer à notre connaissance d'un élément important de notre passé artisanal.

No. 13 "La ville de Québec, 1800-1850: un inventaire de cartes et plans" par Edward H. Dahl, Hélène Espesset, Marc Lafrance et Thiery Ruddell. 423 p., 72 planches. \$5.00

Ce volume a pour but d'examiner les cartes de la ville de Québec entre 1800 et 1850, lesquelles constituent une source de richesse sur l'histoire de la ville.

1976

No. 14 "Kingston Cabinetmakers 1800 - 1867" by Joan MacKinnon. 190 p., 39 plates. \$2.75

This volume is a Master's thesis published according to the requirements for a Degree of Master of Museology in the University of Toronto. The intent of this work is to provide new insights into the development of cabinetmaking in one area of Ontario.

No. 15 "Material History
Bulletin" co-editors
Robb Watt and Barbara
Riley. 65 p., 13
plates; on request.

The <u>Bulletin</u>, of which this is the first edition, will be published periodically to facilitate the exchange and dissemination of information on Canadian material history.

"Bulletin d'histoire de la culture matérielle" co-rédacteurs Robb Watt et Barbara Riley. 65 p., 13 planches; sur demande.

Le <u>Bulletin</u>, dont ce numéro est le premier à paraître, sera publié de temps en temps pour faciliter l'échange et la diffusion des renseignements sur l'histoire de la culture matérielle canadienne.

No. 16 "Trois générations de cordonniers à Saint Jean Port Joli" par Hélène Simard. 88 p., 53 illustrations. \$1.50

Un témoin de 74 ans nous a raconté comment vivaient son grand-père, son père et son frère qui ont tous trois exercé le métier de cordonnier à Saint-Jean-Port-Joli. Il nous a décrit leurs tâches, leur clientèle, leurs méthodes de travail et leur outillage. Il a aussi reconstitué pour nous la boutique d'autrefois avec son mobilier et son outillage. Le témoignage de M. Michel Morency de Saint-Jean-Port-Joli nous renseigne donc sur la vie des cordonniers ruraux d'autrefois au Québec.

No. 17 "Quelques boutiques de menuisiers et charpentiers au tournant du XIXº siècle" par Jacques Bernier. 70 p., bibliographie. \$1.00

Cette recherche, faite à partir d'un corpus homogène de documents qui sont les inventaires après décès, a pour but essentiel d'identifier les outils des boutiques des menuisiers et charpentiers de la région de Montréal de 1790 à 1812 et de connaître le degré d'utilisation de chacun. Des boutiques types ont été élaborées et le lecteur peut ainsi avoir un aperçu des outils qu'on trouvait dans les grandes, moyennes et petites boutiques de l'époque.

No. 18 "The Parliament of Women: The National Council of Women of Canada" by Veronica Jane Strong-Boag. 491 p., extensive bibliography. \$5.75

A doctoral thesis submitted at the University of Toronto in 1975.

No. 19 "Les zouaves pontificaux canadiens" par René Hardy et Elio Lodolini. 156 p.

Cet oeuvre comprend <u>L'Origine des zouaves pontificaux</u> canadiens (par Hardy) et <u>Les Volontaires du Canada dans</u> <u>l'armée pontificale (1868-1870) par Lodolini.</u>

The following History Division Papers have been distributed gratis by the Chief, History Division, National Museum of Man:

Les dossiers suivants de la division de l'Histoire ont été distribués gratuitement par le Chef de la division de l'Histoire du Musée national de l'Homme:

No. 20 "Bibliography for the Study of British Columbia's Domestic Material History" by Virginia Careless. 77 p., 6 photographs.

This bibliography is intended to assist those studying interior decoration, furnishings, social and cultural life in British Columbia at the turn of the century. It should be of especial use to those interested in historical restorations and museum reconstructions of period rooms. It covers the material available in the major repositories of Vancouver and Victoria, B.C., and contains roughly 800 entries, divided into forty-six subject categories.

1977

No. 21 "Material History
Bulletin" co-editors
Robb Watt and Barbara
Riley. 78 p., 16
plates; on request.

The <u>Bulletin</u> is published periodically to facilitate the exchange and dissemination of information on Canadian material history.

"Bulletin d'histoire de la culture matérielle" co-rédacteurs Robb Watt et Barbara Riley. 78 p., 16 planches; sur demande.

Le <u>Bulletin</u> est publié de temps en temps pour faciliter l'échange et la diffusion des renseignements sur l'histoire de la culture matérielle canadienne.

No. 22 "West Coast Logging 1840-1910" by Mary Shakespeare and Rodney H. Pain. 84 p., 65 illustrations.

A brief description of West Coast logging from the time of the first contact of the Native Peoples with Europeans to the waning of steam power in the woods and sawmills.

	DATE DUE	
7.2.92 4.1	Beruse	
03 hov	05	
75/3/00	2 11	
2007-10°	1-11	

